

**ENJEUX n°23**

**Avril - Juin 2005**

**SECURITE ET INSECURITE ALIMENTAIRE  
EN AFRIQUE CENTRALE**

## SOMMAIRE

### Transversale

- p.3 **Le Darfour, entre espoirs de paix et désespoir humanitaire : le pétrole de la discorde**, Joseph Vincent NTUDA EBODE

### Ouverture

- p.6 **L'Afrique centrale entre sécurité et insécurité alimentaires : géopolitique de l'accès inégal aux aliments**, Mathias Eric OWONA NGUINI

### Le dossier

- p.9 **L'insécurité alimentaire urbaine au Cameroun dans son contexte**, Georges COURADE

- p.19 **De l'insécurité alimentaire au Cameroun**, Antoine SOCPA

- p.24 **Le mode de consommation alimentaire à Malweka : un phénomène de pauvreté et de déséquilibre urbains à Kinshasa**, Gauthier MUSENGE MWANZA

- p.33 **La problématique de la sécurité alimentaire au Congo BRAZZAVILLE**, Jean Félix YEKOKA

- p.38 **L'insécurité alimentaire dans la plaine de la Bénoué**, Samuel NDEMBOU

### Tendances

- p.45 **L'Union Africaine et son premier Conseil de Paix et de Sécurité**, Rose NDO'O

### Bibliographie

- p.47 **Les migrations en temps de crise dans la région des Grands Lacs et du bassin du Congo**, Joseph OWONA NTSAMA

- p.49 **L'urgence à réétatiser la gestion des forêts**, Joseph OWONA NTSAMA

- p.51 **L'Afrique revue par la géographie critique !** Joseph OWONA NTSAMA

### Prisme

- p.52 **Aide agricole et corruption : pour une approche critique de l'aide au Cameroun**, Joseph OWONA NTSAMA

## **LE DARFOUR, ENTRE ESPOIRS DE PAIX ET DESESPOIR HUMANITAIRE : LE PETROLE DE LA DISCORDE**

Par **Joseph Vincent NTUDA EBODE**, FCSP, FPAE, UYII

Depuis son indépendance en 1956, le Soudan a connu deux guerres d'indépendance et 15 coups d'Etat. Composé de plus de six cents ethnies, divisé sur le plan religieux et marqué par les inégalités territoriales, ce pays est encore le théâtre de nombreux conflits dont celui du Darfour est qui à ce jour, le plus violent.

Le Darfour qui est situé au Nord-ouest du Soudan est en effet ravagé, depuis février 2003, par un conflit économique-politique qui provoque la mort de plusieurs milliers de personnes et un exode massif de réfugiés au Tchad. Cette catastrophe humanitaire, bien que souvent masquée par les pourparlers de paix entre le Nord arabo-musulman et le Sud chrétien et animiste qui s'affrontent depuis 1983 sur fond de manne pétrolière, est devenue depuis avril 2004, l'un des principaux centres d'intérêt de la communauté internationale. En effet, après que l'ONU a envoyé une mission d'enquête le 22 avril 2004, l'on n'hésite plus aujourd'hui à accuser le gouvernement soudanais de pratiquer une véritable politique de nettoyage ethnique.

Pour se dédouaner de cette situation, la principale offre politique du Président soudanais aux insurgés darfourniens a d'abord été celle d'une conférence de paix à Khartoum, dirigée par un comité choisi par lui-même. Comme il fallait s'y attendre, cette initiative qui s'apparentait à une demande de reddition pure et simple des insurgés n'a pas été acceptée. C'est dans ce contexte qu'en mars 2004, à la veille du dixième anniversaire du génocide rwandais, les agences des Nations Unies se sont résolues à dénoncer ouvertement le nettoyage ethnique en cours au Darfour, tandis que le Secrétaire Général Kofi Annan évoquait une intervention armée internationale.

C'est sous cette pression que le Président Bechir acceptera de conclure, le 8 avril 2004, en présence d'observateurs internationaux, un nouveau cessez-le-feu de 45 jours, incluant cette fois le Mouvement pour la Justice et l'Egalité (MJPE). Mais en l'absence d'un véritable accord politique entre la rébellion et le gouvernement et d'un désarmement effectif des milices arabes, ce troisième cessez-le-feu en six mois, comme ceux qui l'ont précédé, n'a produit que peu d'effets sur le terrain où, la catastrophe humanitaire s'amplifie (I), malgré la poursuite des négociations sous l'égide du Tchad (II), négociations qui elles mêmes se heurtent aux perspectives de partage de la manne pétrolière du Darfour, entre les rebelles et le Gouvernement central (III).

### **Une crise humanitaire qui s'amplifie...**

Il y a six mois au Darfour, on déplorait 30 000 civils tués, un million de déplacés et 120 000 réfugiés. Aujourd'hui, le nombre de civils tués dépasse les 70 000, le nombre de déplacés atteint les 1 800 000 et celui de réfugiés au Tchad avoisine les 200 000.

Ce bilan, selon plusieurs sources résulte de la mise en œuvre de méthodes particulièrement inhumaines par les acteurs du conflit : raids aériens sur les villages et attaques de camps de déplacés ; utilisation du viol comme arme de guerre ; vol du bétail, destruction des récoltes, empoisonnement des sources d'alimentation en eau et incendie des villages ; incarcérations arbitraires, tortures et harcèlement de l'aide humanitaire et de ses travailleurs.

Le Secrétaire Général des Nations Unies a ainsi estimé dans son rapport annuel sur la situation au Darfour du mois d'avril 2005 que malgré les nombreux accords de cessez-le-feu,

le gouvernement soudanais, ses milices alliées et les groupes rebelles avaient accru les actions militaires.

Déjà au mois de mars le rapport mensuel, remis au Conseil de Sécurité de l'ONU, précisait qu'une augmentation dans le banditisme, pillage et détournement de véhicules avait été remarquée. Les villageois ont, de leur part, affirmé que les milices commettaient les exactions contre les populations noires et contre les convois humanitaires, empêchant ainsi, selon le Comité International de la Croix Rouge, l'acheminement d'une aide alimentaire d'urgence.

Ces témoignages sont demeurés identiques, quel que soit l'acteur. Akwi Addo, enquêteur de l'ONU sur la situation des Droits de l'Homme au Soudan, affirme ainsi que les rebelles sont devenus plus intransigeants, que la situation sur le terrain s'aggrave et que les bombardements aériens continuent. Pour sa part, le Haut Commissaire par intérim des Nations Unies pour les Réfugiés, Wendy Chamberlain de retour d'un voyage de cinq jours au Soudan et au Tchad, donne les précisions suivantes : quelques 400 000 personnes seraient déjà tuées au Darfour ; la sécurité n'étant assurée que dans les régions où les 2000 militaires de l'Union Africaines sont déployés. Et pourtant, le Tchad n'a pas baissé les bras.

### **...Malgré les efforts diplomatiques du Tchad**

C'est en septembre 2003 que les premières négociations sous l'égide Tchad à Abéché ont eu lieu. Elles ont débouchées sur un accord des rebelles avec le gouvernement. Mais les milices n'ayant pas respecté le cessez-le-feu, une seconde tentative prévue à N'djamena en décembre de la même année s'est soldée par un échec.

C'est alors qu'en janvier 2004, le Président soudanais, ayant décidé d'écraser la rébellion lance une importante offensive en s'appuyant sur ses milices Janjawids. Le 9 février 2004, le Président al-Bécher annonce précipitamment sa victoire sur les rebelles et déclare la fin de la guerre. Deux mois plus tard, le 8 avril 2004, les groupes rebelles et le gouvernement soudanais concluent à N'djamena un cessez-le-feu qui une fois de plus, ne sera pas respecté. Mais, accusé de poursuivre une politique génocidaire contre les populations noires, le Soudan s'engage le 30 juin 2004 à lutter contre les milices Janjawids qui sèment la mort et la désolation dans les camps des populations noires et à laisser intervenir les humanitaires. Et pourtant, cette promesse non plus ne sera pas tenue. Bien au contraire, les exactions comme mentionnées plus haut vont se densifier. Comment l'expliquer ?

### **...Dans une région riche de pétrole**

C'est qu'en réalité, ce qui aurait pu être une bonne nouvelle pour les populations du Darfour s'est transformé en une catastrophe. D'importantes réserves d'hydrocarbures, qui pourraient produire près de 500 000 barils de brut par jour ayant été découvertes dans cette région, sa valeur stratégique aux yeux des autorités gouvernementales s'est trouvée réévaluée.

Jusque-là en effet, les seuls champs pétroliers soudanais étaient situés au Sud du pays, région en proie elle aussi, à une interminable guerre entre le régime islamiste de Khartoum et le Mouvement Populaire de Libération du Sud Soudan du lieutenant colonel John Garang.

L'accord de paix signé à Nairobi le 9 janvier 2005 ayant disposé qu'à l'avenir, les revenus tirés du pétrole extrait dans le Sud seront partagés entre le MPLS et Khartoum, les autorités soudanaises, en vue de pallier cette diminution de leurs revenus, ont accentué leur pression sur le Darfour ; afin d'achever sa prise de contrôle, provoquant ainsi un nouvel exode massif des populations vers le Tchad.

Ce dernier qui bénéficie de la bienveillance américaine, depuis la mise en service de l'oléoduc Tchad-Cameroun, craint que dans le but d'obtenir les permis de forage et d'exploitation dans le Darfour, les majors pétroliers américains ne fassent pression sur Washington pour se

montrer plus souple vis-à-vis de Khartoum et fermer les yeux sur les massacres en cours au Darfour.

Un tel changement d'alliance ne manquerait pas de produire des effets néfastes sur la stabilité du Tchad. Car les camps de réfugiés servant généralement de camp d'entraînement et de recrutement aux rebelles, une installation prolongée des réfugiés soudanais au Tchad pourrait constituer un attrait pour Abdoulaye Miskine et fragiliser le régime tchadien. Derrière l'engagement du Tchad dans la résolution de ce conflit, ne se trouvent donc pas seulement des raisons humanitaires. Mais, davantage, des motivations sécuritaires.

La crise humanitaire du Darfour pourrait donc encore durer. Surtout, si le gouvernement soudanais continue de percevoir le problème en termes de contrôle des réserves pétrolières, et si la communauté internationale se limite aux déclarations. Il est cependant à craindre dans cette perspective que le Tchad, fatigué de son lobbying diplomatique pour garder les bonnes grâces autant des majors pétroliers américains que du gouvernement fédéral, soit contraint, (comme le fut dans les années quatre-vingt-dix le Rwanda) d'éconduire militairement les réfugiés dans leur pays. Si l'on devait aboutir à cette solution, la crise humanitaire se transformerait alors en un conflit entre le Tchad et le Soudan, à l'image de celui qui oppose aujourd'hui le Rwanda à la RDC. Souhaitons que personne n'ait intérêt pour une telle issue....

## Ouverture

### **L'AFRIQUE CENTRALE ENTRE SECURITE ET INSECURITE ALIMENTAIRES : GEOPOLITIQUE DE L'ACCES INEGAL AUX ALIMENTS**

Par **Mathias Eric OWONA NGUINI**, socio-politiste, FPAE, UY II (CAMEROUN)

La sécurité alimentaire est une préoccupation politique, économique et sociale de grande importance dans l'Afrique centrale comme ensemble géopolitique. En effet, les différents pays d'Afrique centrale sont soumis à des difficultés et des contrariétés qui les exposent à l'insécurité alimentaire. La dialectique entre sécurité alimentaire et insécurité alimentaire y adopte une configuration souvent tendue qui s'inscrit dans la trame élargie et complexe du questionnement global sur la sécurité des Etats, des sociétés et des populations qu'est l'Afrique centrale.

La problématique de la sécurité alimentaire est examinée à travers différents niveaux spatiaux et territoriaux de la sous-région d'Afrique centrale dans une optique commune attentive au contexte de récession et de contraction restreignant les possibilités et opportunités de sécurité alimentaire. C'est donc dire que les contraintes associées à l'insécurité alimentaire se manifestent dans différents milieux urbains ou ruraux, à une échelle locale, régionale ou même nationale. L'insécurité alimentaire est corrélée aux dynamiques sociales et spatiales de l'inégalité, de la pauvreté et de la marginalité. Et sa prise en charge passe par la régulation ou la résolution de ces problèmes connexes.

Georges Courade qui étudie « l'insécurité alimentaire urbaine au Cameroun dans son contexte », met en perspective géographique et historique cette dynamique d'insécurité en étudiant ses enchaînements avec l'aggravation des inégalités, la pauvreté monétaire, les déficiences du système d'approvisionnement et les problèmes de malnutrition. Afin de résoudre cette question, G. Courade en appelle à une nouvelle gouvernance à même d'améliorer l'ensemble des politiques publiques (agricoles, scientifiques, commerciales ou de transport), de sécurisation alimentaire, gouvernance associant l'Etat, les collectivités locales et les associations professionnelles. Après cette étude concentrée sur les conditions urbaines de l'insécurité alimentaire au Cameroun, Antoine Socpa étudie d'un point de vue anthropo-économique, le rapport entre « mondialisation néo-libérale et insécurité alimentaire au Cameroun ». Sa réflexion qui se déploie sur l'ensemble du territoire national camerounais insiste particulièrement sur les effets désastreux que l'ajustement structurel a eu sur les capacités de sécurité alimentaire, en relevant également en quoi les cultures de rente ont longtemps eu partie liée avec l'insécurité alimentaire. Antoine Socpa envisage alors la possibilité d'établir la sécurité alimentaire en recourant à une stratégie améliorant l'accès des ménages ruraux à l'approvisionnement alimentaire par l'accroissement de leur pouvoir d'achat. C'est aussi à des préoccupations d'inégalité sociale quant à l'accès aux aliments, que s'intéresse Gauthier Musenge qui examine la question de l'insécurité alimentaire en étudiant « le mode de construction alimentaire à Malweka ». G. Musenge lie l'insécurité alimentaire à Malweka (quartier périphérique de Kinshasa, capitale de la RDC) à un « phénomène de pauvreté et de déséquilibre urbain » qui peut être résolu par une stratégie luttant contre les disparités spatiales et sociales en matière d'accès aux aliments. Jean-Félix Yekoka s'attache lui, à élucider « la problématique de la sécurité alimentaire au Congo-Brazzaville », en soulignant la force récurrente de la relation faim-pauvreté dans ce pays dont les politiques d'approvisionnement alimentaire sont loin d'avoir été une réussite, perverties qu'elles étaient par le syndrome hollandais créé par la production pétrolière. Samuel Ndembou n'examine pas comme Jean-Félix Yekoka la question de l'insécurité alimentaire en choisissant l'échelle

nationale, s'intéressant plutôt aux liens entre « géopolitique et sécurité alimentaire dans la plaine de la Benoué », évoquant ainsi une circonscription située dans le Nord Cameroun. Pour ce faire, l'auteur montre comment les chefferies locales usent de leur maîtrise des terres autant que les circuits commerciaux pour mettre les producteurs ruraux ainsi largement dépossédés de leurs droits, dans une situation d'insécurité foncière, agricole et alimentaire.

Le dossier portant sur la sécurité alimentaire permet de montrer comment la question de l'approvisionnement alimentaire est une question cruciale en raison des inégalités sociales et spatiales renforcées par un contexte de récession propice aux dynamiques d'insécurité alimentaire dont les implications géopolitiques pèsent sur l'évolution de la sécurité générale des Etats et des sociétés d'Afrique centrale.

## Agenda

**Janvier 2005** : Publication d' **ENJEUX** n° 22, dossier consacré à « **Puissances, multilatéralismes et intégration régionale** » en Afrique centrale.

**Février-Mars 2005** : plus de **300 nouveaux ouvrages** au Centre de Documentation de la FPAE, grâce au soutien de la Coopération française.

**Mars 2005** : Publication de *Conjoncturis* n° 8, notes de conjoncture géopolitique et de prospective « **Grandes ambitions, gouvernance et croissance** ».

**30 Mars 2005** : Coorganisation avec le CERAD ET l'IRSA d'une table-ronde en hommage au Pr Jean-Félix Loung, sur « **Les 'pygmées' et les sciences sociales en Afrique** » à l'Université de Yaoundé I.

**Avril 2005** : Publication d' **ENJEUX** n° 23, dossier consacré à « **Sécurité et insécurité alimentaire** » en Afrique centrale.

**28 avril 2005** : Conférence –débat sur « **La diversité culturelle à l'âge global** » avec M. l'Ambassadeur de France et Mathias Eric Owona Nguini, au siège de la FPAE.

**10 mai 2005** : Café de géopolitique au Centre Culturel Français de Yaoundé sur « **Citoyenneté et Pauvreté** » avec Apollinaire Tite Amougui, de 17h30 à 19h30.

**Juin 2005** : Publication de *Conjoncturis* n° 9, notes de conjoncture géopolitique et de prospective.

**Juillet 2005** : Publication d' **ENJEUX** n° 24, dossier consacré à « **Citoyenneté et diasporas** » en Afrique centrale.

## Dossier

# L'INSECURITE ALIMENTAIRE URBAINE AU CAMEROUN DANS SON CONTEXTE<sup>1</sup>

Par **Georges COURADE**, Directeur de recherches IRD, géographe, professeur associé université de Paris 1 (IEDES)

Pourquoi les Camerounais éprouvent-ils aujourd'hui des difficultés d'accès physique et économique à une alimentation suffisante correspondant à leurs goûts dans les grandes villes ? S'agit-il d'une insuffisance de disponibilités alimentaires, de production locale ou d'un pouvoir d'achat amoindri par la crise qui a débuté voici vingt ans ? Les importations menacent-elles la suffisance alimentaire nationale ? Et que peuvent faire les collectivités locales avec l'appui des organisations du secteur et de l'Etat pour y remédier ?

### Un diagnostic à bien lire

Les éléments pour porter un diagnostic juste font défaut si bien que plusieurs thèses s'affrontent, celle qui voit dans l'expansion urbaine le moteur de la croissance agricole (JM Cour) et celle qui se méfie de la ville prédatrice (biais urbain de M. Lipton). On oublie aussi que l'approvisionnement n'est pas une simple confrontation de l'offre et de la demande, mais qu'elle inclut des éléments socioculturels, dans le choix des aliments au-delà des prix comparés ou dans la décision de mettre des surplus sur le marché. Enfin, s'agissant du Cameroun, on proclame que le pays est riche... sans voir qu'il ne s'agit que de potentialités non mises en valeur. Ce diagnostic oriente les solutions comme l'idéologie libérale actuelle du développement qu'il faudra, elle aussi, tenir à distance pour ne faire parler que la vérité des faits.

### **La mesure de l'accumulation urbaine et de ses conséquences:**

Tableau 1 : la croissance urbaine (villes majeures et autres)

Date	Villes >500Mh	Population Villes >500Mh	Population urbaine	% total Population
1950			437Mh	10%
1960			735	14%
1970			1 346	27%
1980	1	521Mh	2 750	31%
1990	1	1 001	4 698	40%
2000	2	3 101	7 403	49%
2010	2	4 224	10 059	57%
2005	2	3 707	8 769	53%

<http://esa.un.org/unup/p2k0data.asp>

<sup>1</sup> Contribution à l'atelier de Douala du 21 au 23 mars 2005 sur l'approvisionnement et la distribution alimentaires dans les villes du Cameroun, organisé par la FAO, le JCAD et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France.

En 2030, ce sera près de 69% de la population camerounaise qui vivra dans les villes. Après avoir atteint un rythme annuel de croissance urbaine de 6,6% entre 1965 et 1970, celui-ci est revenu à 3,4% entre 2000 et 2005 et devrait se situer en dessous de 2% à partir de 2020. Cette croissance considérable doit-elle inciter au catastrophisme habituel ? Si l'on met à part Yaoundé et Douala, véritables métropoles posant des problèmes de gestion considérables et difficiles à résoudre, la plupart des autres capitales régionales (Bafoussam ou Garoua) gardent un pied dans la campagne et disposent d'agriculteurs en leur sein. Cela conduit-il nécessairement à des importations importantes et coûteuses ? Là aussi la prégnance des habitudes alimentaires (voir la consommation des Doualais), comme le dynamisme des producteurs camerounais, des pourtours du mont Cameroun, des hauts plateaux ou de certaines zones du grand Nord, ne doivent pas nous conduire à une vision pessimiste. Même s'il est vrai que chaque exploitant agricole doit produire pour un nombre croissant de personnes. La satisfaction de la demande nécessite non seulement une augmentation de la production, mais aussi une augmentation de la quantité vendue par agriculteur, tirée cependant par des systèmes de commercialisation parmi les meilleurs d'Afrique subsaharienne.

Les données statistiques<sup>2</sup> imprécises sur des points essentiels (population réellement citadine, productivité agricole, etc.) ont incité de nombreux experts à avancer que la production globale aurait augmenté moins vite que la population. L'augmentation des importations de riz et de blé peuvent – elles justifier ce point de vue ? Pas sûr, comme on l'a vu dans d'autres pays. Comment expliquer alors l'augmentation de la consommation de racines et tubercules locaux observée dans les deux grandes métropoles, notamment chez les populations les plus pauvres ?

### **Sortie de crise économique: plus de croissance, mais moins d'Etat**

Tableau 2 : Données macro-économiques de base

Données	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03
Croissance PIB	4,4%	4,2%	5,3%	4,7%	5,6%
Taux d'inflation	3,1%	0,8%	2,8%	2,9%	2,5%
Recettes budgétaires mi Fcfa	838	1 093	1 301	1 272	1 255
% recettes pétrolières	16%	30%	34%	26%	18%
Dette/exportations	214%	192%	179%	198%	193%
Service dette/exports	45%	31%	27%	29%	28%

Source : données et prévisions Banque Mondiale et FMI

Après une période de croissance soutenue de 25 ans, le Cameroun, tout à sa redistribution de la rente pétrolière apparue en 1978, est pris à contre-pied par le contre-choc pétrolier de 1985-86 et la dégradation des termes de l'échange. Il enregistre une baisse des revenus d'exportation de 329 milliards de F CFA, soit l'équivalent de 8 % du PIB, cette année là. Et il se trouve en cessation de paiement (dette interne comme extérieure). Commence alors une cure d'austérité sous l'égide des institutions de Bretton Woods : réduction du train de vie de l'État, ajustement structurel (« stabilisation de la demande, relance de l'offre productive »), thérapeutiques de chocs qui ne débouchent pas sur la croissance. Entre 1986 et 1993, l'encours de la dette extérieure passe d'un tiers à trois quarts du PIB et la consommation par habitant baisse de 40%. Le chômage explose et les fonctionnaires connaissent une baisse drastique de leurs salaires avant la dévaluation de 1994. A partir de cette date, les secteurs exportateurs se redressent, les finances publiques s'améliorent sans que l'on puisse tout attribuer à la dévaluation. Depuis les années 1995/96,

<sup>2</sup> Le dernier recensement agricole remonte à 1984 !

l'économie semble sortir de la récession, si l'on en croit le tableau 2. Le taux de croissance annuel moyen du PIB varie entre 4 et 5%, l'inflation semble être stabilisée et le taux d'investissement a dépassé 15% entre 1998 et 2003. Rappelons toutefois que ce taux de croissance moyen ne constitue qu'un rattrapage qui devrait être plus élevé pour permettre de suivre le chemin des pays asiatiques émergents (autour de + 8%). C'est dire la violence du choc subi par le pays et la difficulté d'une reprise forte et durable.

En 2005, la capacité d'action de l'Etat a diminué alors même que les demandes d'intervention sont conséquentes dans le domaine social. Privatisation des sociétés publiques agro-industrielles, retrait de la régulation de certaines filières (riz ou vivriers), arrêt des subventions à certains intrants (engrais, semences, pesticides), effondrement des structures fédératives comme l'UCCAO avec la libéralisation, le paysage de la production alimentaire a complètement changé en une décennie. S'agissant de l'amortissement de la crise pour les plus vulnérables, peu de choses ont pu être faites en matière de redistribution si bien que la famille-providence a été appelée à amortir le choc de la crise. Et l'emploi informel a servi d'exutoire au chômage, à Douala particulièrement...

### **Sortie de crise sociale: moins de pauvres à Yaoundé, plus d'inégalités et cadets sociaux paupérisés**

La pauvreté monétaire résulte d'une insuffisance de ressources engendrant une incapacité à se nourrir normalement. Cette notion est élargie à l'incapacité à se soustraire à la pauvreté en raison de l'inaptitude à saisir les opportunités et à faire valoir ses droits, faute de réseau (capital social), de formation ou de moyens financiers.

Avec la crise de 1985-86, la pauvreté s'est étendue aux classes moyennes inférieures qui ont subi très directement l'ajustement : petits bureaucrates, enseignants, infirmiers, agents de police, gendarmes, etc. toutes catégories que nous retrouvons aussi dans la « petite » corruption. La fermeture du marché de l'emploi a produit un rejet des jeunes et des cadets sociaux comme les femmes qui « survivent » dans le secteur informel, voire la délinquance ou la prostitution.

Ce qui reste préoccupant aussi, c'est l'approfondissement des inégalités géographiques plutôt que leur réduction. Les provinces les plus pauvres cumulent faible taux de croissance et forte expansion démographique. Enfin, les deux principales villes du Cameroun concentrent une grande partie des richesses productives au détriment des zones rurales.

Tableau 3 : Diminution du % du nombre de pauvres selon les définitions internationales (1996-2001)

Zone géographique	1996	2001	Variation
Yaoundé	49,0%	18,3%	-30,7%
Douala	37,3	18,5	-18,8
Autres villes	36,3	26,2	-10,1
Rurale forêt	72,5	55,4	-17,1
Rurale Hts plateaux	62,9	50,7	-12,2
Rurale savane	44,4	45,7	+1,3
Cameroun	53,3	40,2	- 13,1

Source : INS (2002), Evolution de la pauvreté entre 1996 et 2001

53% des camerounais vivaient en 1996 avec moins de 1 dollar par jour de revenu (seuil de la pauvreté) contre 40% en 2001, l'amélioration de la situation serait donc substantielle. Le revenu moyen s'établissait à 356 000 F CFA en 2001 contre 310 000 en 1996. Avec des variations selon les zones : 276 000 dans la zone rurale forestière la plus pauvre à 565 000 à Yaoundé. Les

revenus moyens auraient augmenté de 15% en 5 ans. Et si huit pauvres sur dix habitent en zone rurale, l'augmentation des revenus a été deux fois plus rapide en ville. Les ménages dirigés par des femmes ont connu une baisse de leurs revenus moyens, au contraire des ménages dirigés par des chômeurs ! Il est vrai que les ménages dirigés par les femmes ne se sont pas ajustés en diminuant leur taille comme ceux dirigés par les hommes. Et Yaoundé a vu ses revenus progresser bien plus que Douala. Enfin, l'ampleur de la pauvreté a reculé partout sauf en zone rurale de savane.

Ce recul est beaucoup plus imputable à la croissance qu'à la redistribution des revenus selon l'INS, sauf dans les deux grandes métropoles.

Ce bilan positif doit être cependant revu à la lumière du renforcement des inégalités entre les plus pauvres et les plus riches. En ne prenant que l'écart entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres, celui-ci s'est creusé passant de 7,6 à 8,3 avec la plus grande progression à Douala et une amélioration à Yaoundé ( tableau 4)

Tableau 4 : Renforcement des inégalités : écarts entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres (1996-2001)

Zone géographique	1996	2001	Variation
Yaoundé	7,5	6,8	- 0,7
Douala	4,8	6,5	+ 1,7
Autres villes	6,5	7,2	+ 0,7
Rurale Forêt	5,8	5,7	-0,1
Rurale Hts Plateaux	7,5	8,1	+ 0,6
Rurale savane	8,4	9,0	+0,6
Cameroun	7,6	8,3	+0,7

Source : INS (2002), Evolution de la pauvreté entre 1996 et 2001

### **Une aggravation de la malnutrition infantile entre 1991 et 1998 dans toutes les zones géographiques**

La situation alimentaire s'est fortement dégradée au cours de la période comme le révèlent les trois indicateurs classiques de malnutrition des enfants: le taux de retard à la croissance (taille pour âge), le taux d'insuffisance pondérale (poids pour âge) et le taux d'émaciation (ou de maigreur : poids pour taille).

Tableau 6 : L'aggravation globale de la malnutrition infantile

Dates	Retard de croissance	Insuffisance pondérale	Emaciation
1991	24%	14%	3%
1998	29%	22%	6%
Variation	+ 5%	+8%	+ 3%

Sources : Enquêtes Démographie et santé (1991 et 1998)

En 1991, environ un enfant sur 4 souffrait d'un retard de croissance et un enfant sur dix de façon très aiguë. Sept ans plus tard, ces taux de retard de croissance des enfants sont passés à 11% et 29%. Les retards de croissance sont beaucoup plus fréquents en milieu rural et dans les provinces du Nord, de l'Adamaoua ou de l'Extrême Nord.

Tableau 7 : Disparités géographiques dans la malnutrition infantile (1998)

Zone géographique	Retard de croissance	Insuffisance pondérale	Emaciation
Yaoundé-Douala	15%	7%	2%
Ouest-Littoral	21%	10%	5%
NO-SO	26%	14%	7%
Centre, Sud, Est	31%	22%	4%
3 provinces Nord	36%	34%	8%

Sources : Enquête Démographie et santé (1998)

Les données sur le taux d'insuffisance pondérale, révèlent aussi un niveau de malnutrition assez élevé avec un taux beaucoup plus important en milieu rural et de fortes disparités régionales en défaveur des provinces du nord du pays. Enfin, l'émaciation touche 3% des enfants de moins de cinq ans en 1991 (0,4% de façon sévère) et son niveau a doublé en l'espace de sept ans. Résultant d'une alimentation insuffisante ou d'une maladie qui a provoqué une perte de poids, cette tendance traduit une situation nutritionnelle et sanitaire inquiétante.

### **Une géographie diversifiée et une commercialisation efficace à ne pas dilapider**

Grâce à sa diversité climatique, à ses terres d'altitudes comme à ses sols volcaniques jeunes ou aux densités de sa population rurale dans la plupart des zones à fort potentiel (sauf dans le grand Nord pour des raisons historiques), le Cameroun a pu afficher pendant plusieurs décennies un fort taux d'autosuffisance alimentaire avec quelques rares autres pays africains. Avec de fortes identités culturelles qui se traduisent par une des palettes culinaires les plus diverses du continent (Voir le grand livre de la Cuisine camerounaise), les citadins camerounais restent fondamentalement attachés à leurs produits alimentaires, même s'ils ont ajouté à leur ration le pain ou le riz d'importation avec notamment le développement de l'alimentation hors domicile. Bien des travaux oublient cette stabilité des goûts alimentaires qui peut être modifiée par le prix relatif des aliments accessibles, mais n'en reste pas moins forte comme l'a montré le retour vers le manioc après la crise économique. Malgré bien des difficultés enfin, la collecte et la distribution des produits agricoles dans le sud du pays reste de bon niveau comme l'a montré le travail d'Emile Hatcheu. Le consommateur peut presque toujours avoir le choix de ses aliments en fonction de ses préférences et sous contrainte de prix.

### **Un accès dégradé à l'alimentation , commandé d'abord par le pouvoir d'achat des producteurs ruraux comme des citadins et un système de transport déficient**

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle se sont dégradées au Cameroun (Tableau 6). Si la baisse du revenu des ménages est en cause, d'autres éléments explicatifs existent diminuant les disponibilités alimentaires : la faible organisation des circuits de collecte des produits vivriers dans certaines régions, la faible productivité des exploitations agricoles, l'état de dégradation avancée du système de transport, etc. Ces insuffisances se répercutent sur le prix d'achat des produits.

Le prix de détail du manioc, produit des « pauvres », du plantain et du macabo se sont envolés depuis 1998 à Douala à la différence des prix du maïs, de la pomme de terre, mais aussi du riz et du pain (Tableau 8). Leur renchérissement pose un réel problème d'accès aux denrées de base, notamment pour les populations les moins favorisées. A première vue, la production aurait suivi mais on n'en est pas certain, faute de statistiques fiables. Si les rendements du manioc restent constants dans les systèmes de production dans les provinces Centre, Est et Sud, l'adoption de

variétés améliorées dans le Sud-ouest et le Littoral permet une certaine intensification, comme aux abords des villes. Celle-ci se développe avec des prix élevés sur le marché (pomme de terre, igname) mais suppose la disponibilité de semences améliorées (maïs, variétés amères de manioc).

La mise en marché des surplus reste toutefois liée pour les productrices à la pression sociale qu'elles subissent pour couvrir les besoins essentiels et faire face aux aléas. La logique sociale domine encore ici le raisonnement économique. Et c'est l'augmentation du nombre de productrices vendant leur « surplus » qui assure une offre suffisante (Dury et al. 2004). Les cours élevés des denrées d'exportation comme celui du cacao peuvent expliquer cependant le fléchissement de l'offre et donc, l'augmentation des prix. Informés de l'évolution des prix des vivriers dans un vaste rayon autour des deux métropoles avec lesquelles ils ont des relations constantes (bassin migratoire = bassin d'approvisionnement), les producteurs ont tout loisir pour arbitrer entre vivrier marchand national et cultures d'exportation.

Qui plus est, les marges des commerçants restent faibles en raison du nombre d'intermédiaires, des pertes et avaries et du coût de transport et représentent en moyenne de 25 à 30 % du prix payé par le consommateur. C'est qu'il y a peu de positions monopolistes dans les filières vivrières. En fait, la dégradation de tout le système de transport (routes, véhicules, taxations de la maréchaussée, prix de l'essence, etc.) et l'enclavement de nombreuses zones de production pèsent sur la commercialisation.

Tableau 8 : Alimentation à Douala (1994-2001) : flambée des prix des aliments locaux les plus consommés

<i>Produit</i>	<i>Augmentation Prix 1994-2001</i>	<i>Estimation consommation</i>	<i>Prix du kg de matière sèche</i>
<i>Manioc racine</i>	232%	63 000 t	357 Fcfa
<i>Macao</i>	192%	64 000	520
<i>Plantain</i>	189%	( ? )	741
<i>Pain</i>	160%	15 000	1 135
<i>Taro</i>	136%	12 000	( ? )
<i>Patate douce</i>	135%	16 000	523
<i>Riz</i>	127%	23 000	346
<i>Maïs</i>	119%	22 000	245
<i>Manioc transformé</i>	104-121%	26 000	289-606

Source : DSCN (prix) ; Dury et al (2004) pour les estimations (quantités, prix déflatés kg matière sèche)

### **Une suffisance alimentaire sans garantie**

Producteurs et commerçants ont globalement réussi à satisfaire un marché vivrier urbain en expansion rapide sans augmentation des faibles importations de riz et de blé. Au contraire.

Tableau 9 : La production nationale et les importations dans la ration calorique camerounaise

Produits Nationaux	calories	% national	Produits importés	calories	% national
Maïs	418	18	Riz	132	6
Manioc	279	12	Sucré	96	4
Sorgho	222	10	Blé	70	3
Huiles	226	10			
Légumineuses	131	6			
Plantain	112	5			
TOTAL		61			13

(Adapté à partir des estimations 2002, FAO)

Des tensions sur les prix des produits locaux abondants et bon marché (manioc, macabo, plantain) sont apparues. L'intensification entamée reste à poursuivre pour stabiliser le système d'approvisionnement et de distribution alimentaires (SADA), mais il semble aussi que le désenclavement et l'amélioration du système de transport permettraient aux commerçants d'améliorer l'offre en contractualisant et en « boostant » la collecte (Travaux Hacheu). Tant il est vrai que les réseaux marchands manifestent une performance élevée dans le contexte très concurrentiel camerounais, notamment à Douala. Si l'augmentation des prix payés aux producteurs permet en théorie de réguler le marché, les consommateurs urbains les plus pauvres se tourneront sans doute vers les produits moins chers tels que le riz, la farine de blé importés ou le maïs cultivé localement. Combien de temps les préférences alimentaires freineront cette tendance ?

Tableau 10: Les importations alimentaires dans l'alimentation humaine du Cameroun (estimations 2002, FAO)

Produit importé	tonnage	% de la conso. du Cameroun
Blé	185 000	100%
Riz (équiv. décortiqué)	207 000	86%
Poissons	117 000	53%
Viande	9 000	40%
Lait	29 000	14%
Huile de palme	10 000	7%
Maïs	13 000	2%
Tomate	4 000	1%

L'introduction rapide et massive de poulets congelés européens (22 000 tonnes) est un signal inquiétant, cependant. En l'absence de politique agricole active, on ne voit pas, avec des importations bon marché qui tirent les prix des produits locaux vers le bas, comment un plus grand nombre de producteurs camerounais pourraient être encouragés à changer de système de production, pour une orientation plus commerciale, et une augmentation de leurs revenus.

### Une diversification de la demande ?

La demande sous-régionale semble s'être accélérée suite aux guerres civiles en République centrafricaine et au Congo, à la crise au Gabon et à l'explosion de l'activité pétrolière en Guinée

équatoriale, tous pays dans la zone CFA et CEMAC. Cette accélération de la demande sous-régionale constitue une opportunité de revenus pour les producteurs camerounais, mais pourrait se faire au détriment des consommateurs urbains. Cependant, la population solvable de ces pays reste faible et cette demande ne semble pas avoir eu d'effet déstabilisateur sur les prix urbains au Cameroun. Le marché nigérian régulièrement pointé par sa taille, même si le pouvoir d'achat de la population est faible, reste encore hors de portée en raison du taux de change élevé du FCFA (rendant élevé le prix des aliments en naira) et de l'état des rares routes entre les deux pays : Kumba- Mamfé-Calabar ou Enugu par exemple.

### **Quelle gestion des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires (SADA)?**

Le diagnostic posé, malgré des données imparfaites et discutées, reste à voir qui peut améliorer les marchés physiques et réguler le marché global et avec quelles méthodes et quels moyens ? Dans ce domaine, il faut tenir compte de l'expérience acquise au Cameroun comme ailleurs sans reproduire les mêmes erreurs. Et se demander avec un Etat qui n'est plus omniscient et présent quels sont les acteurs en mesure d'assumer ces tâches sans qu'ils soient concurrents. S'il faut abandonner dans beaucoup de cas l'interventionnisme direct et privilégier la négociation et le compromis entre acteurs collectifs plus que l'imposition de la solution et la production de normes de comportement, plus que la réglementation écrite, un acteur central doit garder une fonction de régulation et se préoccuper de coaliser les forces pour rendre le système de transport au niveau où il doit être. Bref, pas facile si l'on tient compte de la faiblesse des collectivités locales, de l'émergence disparate d'associations et de groupes de pression et de la difficulté que l'Etat a pour décentraliser ses prérogatives. Et il faut se préoccuper de la corruption qui gangrène tout le dispositif.

### **La gouvernance en question**

Au Cameroun, tout le monde se plaint de la corruption systémique qui a envahi tout le champ social et touche tous les secteurs. Tout en y participant après en avoir condamné le principe et en se donnant des raisons économiques de le faire (retard de paiement des salaires, faiblesse des soldes eu égard aux tâches, etc.). Et on en appelle aux autorités pour faire cesser un système hors de tout contrôle puisqu'il relève des normes et valeurs de chacun. Dans le SADA, c'est un phénomène majeur relevé par tous les acteurs. Aucune ONG indépendante n'a pris ce difficile dossier en main, si ce n'est sur le registre dénonciateur et non curatif. Comment exiger d'un ou plusieurs secteurs de cesser d'y participer si d'autres poursuivent leurs agissements corruptifs ? Reste que certains secteurs se prêtent mieux à ce phénomène que d'autres : administrations répressives et décisionnaires ou celles délivrant des pièces importantes ou des autorisations, services de santé et d'éducation, etc. Le tableau 11 montre l'impact de ce phénomène, associé à la pauvreté aux yeux des Camerounais. Et pour un quart des Camerounais (28% des non pauvres) la lutte contre ce fléau vient en sixième priorité pour éradiquer la pauvreté.

Tableau 11 : Les causes de la pauvreté selon les Camerounais (2001)

Cause de pauvreté	% urbains	% ruraux	Total
Pas de travail	29	20	23
Revenus insuffisants	23	22	22
Corruption, mauvaise gestion	22	12	16
Pas de route	5	13	10
Paresse, sorcellerie	5	7	7
Pas de terre	2	6	5

### Associations et décentralisation

*S'appuyer sur un véritable milieu associatif pour gérer marchés physiques et réguler le transport :*

La société civile au Cameroun est d'éclosion récente même si elle s'appuie sur une pratique tontinière très développée, des « corps constitués » puissants comme les Eglises et des comités de développement des « élites ». Elle est supposée être l'affirmation de groupes citoyens dans la défense de leurs intérêts (groupes de pression), pouvoir formuler des demandes sociales auprès de ceux qui décident, mais aussi organiser des individus sur le plan professionnel et participer à la gestion d'un bien commun comme un marché, un segment du SADA, etc. L'ouverture politique lui a donné une légitimité et les bailleurs de fonds se sont fortement engagés derrière mais l'administration s'en méfie qui y voit un mouvement social, ce qui a donné dans la pratique des résultats ambivalents. Si la « politique du ventre » a généré des associations pas toujours utiles autour de fonctionnaires ou de notables verrouillant la délégation démocratique, on voit des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'assainissement abandonnés par l'Etat, véritablement pris en charge.

La gestion de proximité des marchés, de la circulation, des stocks, du contrôle de qualité se prête à des alliances évidentes entre groupes de professionnels et collectivités locales au vu des intérêts convergents pour un bon fonctionnement à condition qu'il y ait accord sur les règles et la fiscalité.

Au Cameroun, les associations les plus solides pour notre thème se trouvent être celles des commerçants, des transporteurs et des producteurs avec quatre objectifs, l'obtention de prix ou de marges attractifs pour chacun, la diminution des prélèvements indus, des appuis en termes de crédit surtout, et le soutien professionnel (formation, information, appui à l'intensification, etc.). Des jeunes et des femmes sont aussi regroupés en associations de pairs de quartiers dans les marchés des grandes villes et il faut les prendre en compte si on veut intégrer les cadets sociaux. Elles sont souvent de nature communautaire, mais pourraient prendre en charge un secteur, une fois validées leurs compétences et leur légitimité. Il n'en reste pas moins qu'elles sont plus faibles dans la production et le commerce de détail. La réactivation des chambres de commerce comme lieux de confrontations et de négociations pourrait aider à la mise sur pied d'un front commun pour l'amélioration du système d'approvisionnement. Les acteurs sont-ils prêts à sacrifier certaines choses sur l'autel de la subsidiarité ? A vérifier ...

*Les obstacles à la mise en œuvre de la décentralisation :* Les lois de 1974 et de 1987 confient aux communes et aux communautés urbaines des compétences importantes en matière de gestion urbaine. Mais un centralisme excessif, une absence de déconcentration réelle, des ressources financières insuffisantes, font que ces collectivités sont privées de réelle autonomie exception faite, en partie, des communautés urbaines.

S'ajoutent à cette pénurie de moyens les rivalités entre ministères, et entre ceux-ci et les collectivités. Un cadre institutionnel cohérent manque permettant de définir les rôles de chacun et ce nouveau cadre devrait également doter les communes des ressources financières nécessaires à l'exercice de leurs compétences, au travers notamment du renforcement de la fiscalité locale, indépendante de celle de l'État.

L'aggravation des inégalités, la persistance de la malnutrition doivent nous rendre vigilants sur le système d'approvisionnement même si la pauvreté monétaire a reculé. Le marché ne pourra pas résoudre ces problèmes importants, ni même le système associatif. Les collectivités locales doivent s'en préoccuper en parallèle avec les services déconcentrés de l'Etat. Une redéfinition des rôles et des fonctions entre Etat, collectivités locales et associations professionnelles doit suivre un véritable transfert de compétences. Chacun se doit de se doter d'un ensemble *de bonnes pratiques* sans rejeter sur l'autre l'origine de tous les maux et c'est un défi majeur. Mettre en place un tableau de bord du SADA de Douala, par exemple géré par un observatoire indépendant de tous les acteurs, pourrait être un pas important pour évaluer les actions entreprises. La mise à niveau du système de transport ou l'appui au producteur relèvent enfin de politiques publiques (agricoles, scientifiques ou de transport) dont le Cameroun ne peut se passer. La gestion locale enfin doit primer pour les emplacements, la circulation ou le contrôle de la qualité.

#### **Bibliographie :**

- Courade G. dir. (1994), *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 410p.
- Courade G. dir. (2000), *Le désarroi camerounais*, Paris, Karthala, 283p.
- Courade G. (2004), « L'avenir de l'Afrique subsaharienne », *Revue Africaine des Sciences Economiques et de Gestion (Yaoundé)*, vol. VI, n°2, pp.7-43.
- DSCN (2001), *Projet prix CEMAC : données sur la consommation finale des ménages*, Yaoundé, DSCN, 23p.
- DSCN (2002), *Evolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001* ; Yaoundé, DSCN, 53p.
- INS (2003) *ECAM 2 : Pauvreté et gouvernance au Cameroun en 2001*, Yaoundé INS, 42p.
- Dury S. et al (2004), « Limites du système local d'approvisionnement alimentaire urbain en Afrique subsaharienne : le cas des féculents du sud Cameroun » *Cahiers Agriculture*, vol.13, n°1, pp.116-124.
- Horman D. (2004), *Chicken connection : le poulet africain étouffé par l'Europe*, Bruxelles, Gresea, 136p.
- [http://www.un.org/esa/population/publications/WPP2004/WPP2004Highlights\\_final.pdf](http://www.un.org/esa/population/publications/WPP2004/WPP2004Highlights_final.pdf) (projections2004)
- Simeu Kamdem M. (1996) « Le manioc au Cameroun : une filière autorégulée ». *Cahiers Agriculture*, vol 5 pp. 257-64.

## DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU CAMEROUN

Par **Antoine SOCPA**, Anthropologue, Université de Yaoundé I

Parler de l'insécurité alimentaire au Cameroun peut paraître d'emblée faire oeuvre de "subversion" si l'on est habitué aux discours politiques d'hier et d'aujourd'hui qui vantent à tue-tête le modèle camerounais d'autosuffisance alimentaire, voire de grenier de l'Afrique Centrale. Pour le démontrer et l'encourager, le premier régime post-colonial du Cameroun indépendant organisait en grande pompe des "comices agro-pastoraux", sorte de galerie dans laquelle chaque région ou province du Cameroun venait présenter les meilleures sélections de ses produits agricoles. Ces grandes messes de l'agriculture avaient pour but de légitimer l'idéologie politique de l'autosuffisance alimentaire. Celle-ci fut tellement vantée que, lorsque des gisements pétroliers étaient découverts et que leur exploitation renflouait les caisses de l'Etat, le chef de l'Etat d'alors, rappelait à ses concitoyens (alors attirés par la manne pétrolière au détriment de la manne pétrolière), que le moteur de l'économie nationale était et demeurait l'agriculture. D'où cette formule célèbre en son temps: « *Avant l'or noir (pétrole) il y avait l'agriculture, après l'or noir, il y aura l'agriculture* ».

Ainsi, la vocation agricole et l'autosuffisance alimentaire galvaudées dans les discours d'hier et d'aujourd'hui semblent conforter le Cameroun dans une position de "sécurité alimentaire". Derrière le voile des apparences, l'insécurité alimentaire au Cameroun est une réalité palpable même si les produits alimentaires "made in Cameroon" (igname, manioc, plantain, macabo, 'eru', etc.) se retrouvent sur les étales des vendeurs et vendeuses des marchés des pays voisins (RCA, Congo, Tchad, Guinée Equatoriale, Gabon, Nigeria). Force est de souligner que cette insécurité alimentaire ne se manifeste pas seulement dans les zones écologiques défavorables (cas du grand Nord Cameroun), mais également dans les zones dites « à hautes aptitudes agronomiques » du Sud Cameroun, et notamment dans les régions de l'Ouest bamiléké et même du pays éton que l'on présente pourtant comme faisant parties des greniers agricoles du pays (Courade & Peltre-Wurtz 1991). Le présent texte est une série de prolégomènes sur les facteurs écologiques et culturels de l'insécurité alimentaire ainsi que sur les principaux acteurs qui entretiennent – parfois malgré eux – cette situation.

### **Facteurs écologiques et culturels de l'insécurité alimentaire**

#### **Facteurs écologiques (cas du Nord Cameroun)**

Dans la partie septentrionale du Cameroun, l'insécurité alimentaire est le fait des désastres écologiques (inondation, sécheresse, criquets migrateurs). La mauvaise gestion de cet environnement écologique précaire entretient le spectre de la famine dans la région. Au-delà des contraintes et désastres écologiques, l'hypothèse selon laquelle la sécurité alimentaire est une affaire de distribution et non de production semble se vérifier au Cameroun où la nourriture abonde au Sud Cameroun alors qu'elle se fait rare dans la partie septentrionale du pays au point que par moments, elle connaît des épisodes de famine.

Et dans ces conditions, les populations rurales dépendent de l'aide alimentaire. Un bâton de manioc qui coûte 75 Fcfa à Yaoundé coûtera entre 150 et 200 Fcfa à Maroua. L'ouverture des voies de communication et la circulation effective des biens serait une solution à long terme à l'approvisionnement rapide du Nord Cameroun en produits viviers que l'on trouve abondamment dans le Sud où le surplus de la production est exporté vers le Gabon voisin alors que les invendus des marchés urbains sont destinés simplement à la poubelle, faute des moyens de conservation. Pour combattre l'insécurité alimentaire au Nord Cameroun en général et dans l'Extrême Nord en particulier (Logone Chari, etc.), il est nécessaire que les moyens de communication rapide soient exploités et que des chaînes de conservation alimentaire soient développées. Si une telle politique

était mise en place, il y aurait bien longtemps que les convois d'aide alimentaire humanitaire ne s'y arrêteraient plus, même en cas de catastrophes naturelles.

Localement, les populations se battent comme elles peuvent pour gérer cette situation écologique défavorable, mais leurs efforts ne sont pas toujours encouragés par les pouvoirs publics. La construction par exemple des barrages (Maga) a concouru à l'assèchement des "yaeres" (réserves d'eau) nécessaires à l'agriculture irriguée de subsistance. De même, l'absence d'une réelle stratégie de lutte contre les catastrophes comme l'invasion des criquets migrateurs amenuise les récoltes et expose ainsi les populations à l'insécurité alimentaire. Un chef traditionnel de la région du Logone Chari, le sultan de Maltan (Meya Garba) que j'ai rencontré en octobre 1998 se plaignait en ces termes:

« Cette année, les populations ont beaucoup travaillé; et grâce à Allah, les récoltes promettent d'être bonnes. Tout ce que nous redoutons, ce sont les criquets migrateurs. Quand ils viennent, ils ravagent tout, ils mangent toutes les récoltes. Nous avons demandé au Préfet de dire au Gouvernement qu'au lieu de faire qu'on nous donne l'aide alimentaire, qu'ils viennent lutter contre les criquets. Nous connaissons là où les essaims se forment. Avec les avions et les insecticides, on peut bien les tuer... C'est vrai que les criquets mangent nos récoltes, mais nous les mangeons aussi... »

### **Facteurs culturels (de l'inadaptation de l'aide alimentaire)**

« ... L'aide alimentaire est bien, mais ne suffit pas. Le mil qu'on nous envoie n'a pas de goût comme ce que nous cultivons nous-mêmes ici. Nous préférons notre propre mil sorti de nos champs. »

Les propos ci-dessus du chef traditionnel Meya Garba nous donne l'occasion de faire une critique de l'aide alimentaire souvent envoyée dans cette région. Elle consiste en des sacs de riz, de mil, mais aussi des produits tels que la sardine, le poisson frais, les biscuits, la tomate en conserve, le sucre, etc. A la suite du Sultan dont les propos tendent à démontrer que les populations préfèrent les produits locaux aux produits importés ou venus d'ailleurs pour des raisons de goût, signalons que dans plusieurs cas, l'aide alimentaire bien souhaitée et nécessaire ne correspond pas toujours aux habitudes alimentaires des populations sinistrées. Très souvent, elles ont entre les mains des produits dont elles ne peuvent s'en servir. Par exemple, la purée de tomate en boîte ne remplacera jamais dans l'art culinaire de la ménagère le fruit de tomate; la sardine ne remplacera jamais du poisson ou de la viande; l'huile végétale ne remplacera jamais l'huile de palme. Conséquence de cette inadéquation, des produits destinés aux populations sont revendus à bas prix aux commerçants locaux.

Un autre exemple est celui de la catastrophe du lac Nyos à la suite de laquelle une grande partie de l'aide alimentaire (constitué pour l'essentiel des boîtes de conserves) envoyée aux populations rurales de cette localité s'était retrouvée plutôt dans les marchés urbains pour la simple raison que ces produits, pourtant salutaires, étaient inadaptés aux habitudes alimentaires locales.

### **Les acteurs de l'insécurité alimentaire**

Les principaux acteurs de l'insécurité alimentaire sont le paysannat, l'Etat et les bailleurs internationaux. Le paysannat entretient souvent malgré lui une insécurité alimentaire en ce sens qu'il a besoin d'argent pour satisfaire ses dépenses (santé, éducation, nutrition, sociale, etc.). Or, jusqu'à une période récente, seule la pratique des cultures de rente était l'unique source de revenus. Aussi, les agriculteurs s'adonnaient aux cultures de rente au détriment des cultures de subsistance. Par ailleurs, l'Etat et certains bailleurs internationaux apparaissent comme des acteurs incontournables de l'insécurité alimentaire au-delà des efforts consentis pour améliorer la sécurité alimentaire des populations surtout dans les zones écologiques fragiles comme le Nord Cameroun. A cet effet, une rapide analyse de l'impact des programmes d'ajustement structurel peut aider à

mieux dégager les positions d'acteurs de l'Etat et de certains bailleurs internationaux sur le théâtre de l'insécurité alimentaire.

La politique d'ajustement structurel a été conçue dans les bureaux des institutions financières de Bretton Woods comme une "panacée" pour voler au secours des économies à la dérive dans les pays pauvres. Sa conception a été dictée par le néolibéralisme économique et sa mise en pratique a consisté en une valse de mesures. Citons entre autres: la baisse et le blocage des salaires, la compression du personnel de l'Etat et des sociétés parapubliques, la mise à la retraite anticipée des fonctionnaires, la réduction du train de vie de l'Etat, la limitation des possibilités de crédits, la dévaluation du franc CFA et le renchérissement du coût des intrants agricoles et des produits manufacturés importés.

Le succès de cette politique est discutable, notamment sur le plan humain. En effet, face à la dérive des programmes d'ajustement à visage inhumain, la Banque Mondiale avait pris conscience du danger en mettant sur pied un programme dénommé "dimension sociale de l'ajustement". Mais bien que louable, la question qui se pose est celle de savoir si cette initiative de la Banque Mondiale a eu les effets escomptés? Les faits montrent qu'il faut en douter. C'est le lieu ici de reconnaître et dénoncer à la suite de nombreux auteurs (Tabapssi 1999:132), les effets pervers de telles politiques sur les économies locales africaines et sur le pouvoir d'achat des ménages.

Au Cameroun en effet, l'insécurité alimentaire est aussi le fait de la conjugaison de plusieurs facteurs dont la récession économique, la baisse du pouvoir des ménages, la mévente des produits agricoles de rente (café arabica et robusta, cacao, coton), la marchandisation accrue des produits alimentaires sur le marché local et sur les marchés de la sous région d'Afrique centrale pour compenser les manques à gagner et les déboires qu'imposent les filières agricoles de rente. Les récoltes des produits alimentaires sont collectées par des sous-traitants qui les transportent par camions dans les grandes villes du pays et vers les pays étrangers. Ces produits proviennent des champs paysans ou des unités de productions agro-industrielles: avocats, mangues, goyaves, arachides, plantains, banane douce, pomme de terre, tomates, pastèques, melons, ananas, haricots verts, macabo, taro, manioc etc.

Les effets des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) étaient directement ressentis dans le "panier de la ménagère" d'abord en zone urbaine et ensuite en milieu rural. Ces programmes ont déclenché un processus d'insécurité alimentaire dans les villes et les campagnes camerounaises. Ses incidences ont été si profondes que la plus part des ménages ne s'en remettront probablement pas. Si le boum économique des années 60 avait permis un développement rapide des villes et favorisé le mouvement de l'exode rural, l'ajustement structurel a provoqué et appauvri l'espace urbain, l'a rendu moins attrayant en laissant derrière cet espace, l'image d'un lieu de misère. C'est la raison pour laquelle dès la fin des années 1980, on a assisté au Cameroun à un exode urbain voire à une "migration de retour". Les "migrants de retour" sont ces frustrés de la ville qui prennent une sorte de "retraite anticipée" dans l'espoir de se mettre, dans leur village d'origine, à l'abri de l'adversité, de la misère et de la famine.

En milieu urbain, les nombreuses compressions du personnel aussi bien dans les entreprises publiques que parapubliques ont accru l'ampleur du chômage. En milieu rural, les effets de pauvreté urbaine étaient ressentis sur la vie des ménages ruraux en raison de la baisse drastique et voire de la fin de l'aide ou de l'assistance que les citadins apportaient régulièrement à leurs parents et frères restés au village. La dévaluation du Franc CFA de 50% en janvier 1994, couplée avec la réduction des salaires, a "enfoncé davantage le clou" et parachevé le processus de précarisation des conditions de vie et d'alimentation des ménages ruraux et urbains. Ainsi, les programmes d'ajustement structurel auront contribué à accentuer l'insécurité alimentaire, provoquant par le fait même un effet boomerang sur la stimulation de la production et de la distribution.

### **Entre sécurité et insécurité alimentaire: le paradoxe d'une cohabitation**

Au Nord Cameroun par exemple, la plupart des paysans accordent la priorité aux champs de mil, de maïs et de sorgho tandis qu'au sud Cameroun (Moungo, pays bamiléké, Noun, Galim), des champs

de céréales, de tomates, des pommes de terre, des bananeraies occupent des périmètres domaniaux qui hier encore, abritaient des arbustes de caféiers arabica et robusta. Cette fin programmée des cultures (coloniales) de rente abandonnées au profit des cultures vivrières s'apparente à une riposte du paysannat camerounais à l'insécurité alimentaire.

Mais la marchandisation croissante de ces mêmes cultures vivrières qui constituent pour ce paysannat une nouvelle source de revenus risque de fragiliser leur sécurité alimentaire. Et c'est pour cette raison qu'il n'est pas invraisemblable de parler d'insécurité alimentaire dans une région comme l'Ouest Cameroun qui est pourtant considéré comme l'un des greniers agricoles du Cameroun. Ici comme ailleurs dans le pays, le paysan vend la plus grande partie de ses récoltes et surtout les meilleurs produits (sélectionnés) pour gagner le plus d'argent possible. Cet argent sert à couvrir les dépenses de santé (il n'existe pas de sécurité sociale), d'éducation (elle n'est ni gratuite, ni subventionnée), d'habillement, de construction ou d'entretien des habitations; de dot (pour les femmes de ses enfants ou pour ses propres femmes); de participation aux cérémonies rituelles (sacrifices aux ancêtres) ou aux fêtes populaires (funérailles); d'alimentation et des produits de première nécessité (savon, sucre, sel, allumette, huile, etc.); de la viande, du poisson, etc.

Si nous convenons que la sécurité alimentaire n'est pas seulement une affaire de quantité, mais aussi de la "richesse calorifique" des produits consommés, il faut craindre que derrière l'abondance alimentaire, se cache en réalité une certaine insécurité alimentaire dans la mesure où dans certains ménages ruraux pauvres, on ne mange la viande de bœuf que le jour de la fête. En effet, dans la représentation populaire, manger de la viande de bœuf, du poulet ou du poisson est le signe d'une certaine aisance; parce qu'il est communément admis que ces viandes contiennent des protéines animales. Et pourtant, ces protéines se trouvent aussi dans les "viandes de brousse" (rat, hérisson, lièvre, perdrix, etc.) que les paysans capturent. Mais, le paradoxe est que ces animaux très prisés par les citadins sont vendus au marché local ou aux abords des routes. Ils sont précisément une source de revenus pour de nombreux paysans (un hérisson qui peut rapporter environ 5000 Fcfa) qui préfèrent les vendre afin d'utiliser l'argent à d'autres fins.

La paradoxale cohabitation entre production, consommation et distribution montre bel et bien qu'il ne suffit pas de produire en quantité importante, mais qu'il importe aussi de satisfaire adéquatement les besoins de subsistance. Dans cette perspective, la sécurité alimentaire ne peut être véritablement garantie que si le pouvoir d'achat des ménages ruraux et urbains d'origine sociale pauvre est amélioré d'une part, et si ces derniers ont accès à une sécurité sociale, d'autre part. Sans ces conditions minimales, la santé de ces derniers, condition préalable de la productivité et du développement économique ne saurait être garantie. Yves Lacoste l'avait si bien observé: "La santé est dans la marmite".

Les critiques de l'aide alimentaire en Afrique (Alex de Waal 1997; Sen Amartya 1981) ont tendance à penser que hormis les régions frappées par des catastrophes écologiques, la promotion de la démocratie et des droits de l'homme est une solution à long terme pour assurer la sécurité alimentaire des populations africaines. Dans les régions frappées par les drames écologiques permanentes ou épisodiques, la presque démission de l'Etat, sa nonchalante et son hésitation à anticiper sur les événements entretiennent l'insécurité alimentaire et rendent ces populations dépendantes de l'aide alimentaire récurrente. Dans certaines situations, l'aide alimentaire est même utilisée comme des dispositifs de mobilisation et d'instrumentalisation politiques (En Somalie et Erythrée, les 'seigneurs de la guerre' font main basse sur les convois humanitaires; dans plusieurs pays africains, les politiciens donnent à manger aux populations en échange de leurs suffrages; etc.). Tout ceci pour dire que la nourriture est une puissante arme politique. "An hungry man is an angry man" (un homme qui a faim est un homme fâché, voire dangereux), dit un adage bien connu.

## Indications bibliographiques

- Contamin (B.) & Courade (Eds.) 1987, "Economie alimentaire: la purge libérale". In Politique Africaine n° 37, 3-82.
- Courade (G.) & Peltre-Wurtz (1.) 1991, "La sécurité alimentaire à l'heure du néo-libéralisme". In Cahiers des Sciences Humaines, n° 27 (1-2), 3-13.
- De Wall Alex 1997, Famine Crimes: Politics and the Disaster Relief Industry in Africa. Oxford, Currey.
- Klatzmann 1983 Nourrir dix milliards d'hommes? Paris, PUF.
- Lacoste (Y.) 1985, Géographie du sous-développement. Paris, PUF
- Lipton (M.) 1977, Why Poor Peoples Stay Poor: Urban Bias in World Development. London, Temple Smith.
- Lipton (M.) & Longhurst (R.), 1989 New Seeds and Poor People. London.
- Richards Paul & al., 1986 Coping with Hunger: Hazard and Experience in the West African Rice Farming System. London, Allen & Unwin.
- Richards Paul 2000, Food Security, Safe Food: Biotechnology and Sustainable Development in Anthropological Perspective, Wageningen University, the Netherlands.
- Sen (A.) Poverty and Famine. Oxford, Clarendon Press.
- Tabapssi (T.) 1999 Le modèle migratoire bamiléké (Cameroun) et sa crise actuelle: Perspectives économiques et culturelle. Leiden, CNWS, PhD thesis – Leiden University

## LE MODE DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE A MALWEKA : UN PHENOMENE DE PAUVRETE ET DE DESEQUILIBRE URBAINS A KINSHASA

Par **Gauthier MUSENGE MWANZA**, sociologue, Centre d'Etudes Politiques, Université de Kinshasa (RDC)

Le phénomène urbain dans la ville de Kinshasa s'exprime aussi dans son essaimage rapide. Cette périphérisation donne naissance à la croissance rapide de plusieurs quartiers incohérents : un centre moderne, commercial et administratif, avec des quartiers résidentiels ; une "vieille ville" aux rues étroites et grouillantes aux immeubles surpeuplés ; un quartier de "baraques", situé à la périphérie de la ville, n'ayant presque aucun caractère urbain. C'est la théorie de la ville en zones concentriques comme opposée à la théorie des secteurs ou aux noyaux multiples<sup>1</sup>. La stratification sociale s'est ainsi élaborée : au sommet, les quartiers pouvant jouir au maximum des biens de facilité et de confort, des services urbains ; au bas de l'échelle, les quartiers urbains dont l'ambition est de rapprocher le niveau du sommet ; au plus bas, se trouvent les quartiers urbains les plus défavorisés vivant dans la pauvreté, la marginalité et le dénuement total. Ainsi, se manifestent les tensions entre les différentes couches sociales stratifiées.

Avec cette croissance de la ville en zones concentriques, l'urbanisation rapide et l'insuffisance des niveaux d'emploi provoquent une aggravation de l'insécurité alimentaire dans plusieurs ménages et quartiers périphériques de la ville de Kinshasa. L'accroissement de cette insécurité alimentaire paraît comme un phénomène général alléchant l'extension de la pauvreté dans les quartiers défavorisés.

C'est le cas du quartier Malweka<sup>2</sup> qui résulte d'une occupation illégale et anarchique du terrain, situé à la périphérie de la ville et n'ayant aucun caractère urbain que la densité de peuplement et le fait que certains habitants s'y livrent à des occupations urbaines.

En effet, une forme de malnutrition générale, prolongée et persistante affecte la majorité de la population de Malweka et provoque non seulement une déficience en nutriments essentiels, mais aussi un déséquilibre économique et social et la mort des enfants dans la ville de Kinshasa. L'origine de cette famine s'exprime par l'insuffisance de denrées alimentaires se traduisant par les difficultés de l'autoconsommation et de recourir au marché par la croissance des prix. Ainsi, apparaît le rôle de la dotation en actifs des ménages, le rôle des marchés et le fait qu'une famine pouvait apparaître même en présence d'une offre abondante.

La condition pathologique provoquée par la carence en un ou plusieurs des nutriments essentiels que le corps ne peut pas produire et qui sont nécessaires à la survie de ces Kinois, à leur croissance et à leur reproduction, ainsi qu'à leur capacité de travailler, apprendre, occuper une fonction sociale marque la malnutrition à Malweka.

La Banque Mondiale<sup>3</sup> définit la sécurité alimentaire comme "l'accès de tous les individus à tous les moments à avoir suffisamment de nourriture pour mener une vie saine et active". Mais vue l'intérêt sur l'accroissement d'un nombre important de la population de cette cité défavorisée de Kinshasa, le souci de connaître l'impact des difficultés réelles d'accéder à la nourriture et l'absence de quelques éléments nutritifs (nutriments) nécessaires à la sauvegarde de la santé, nous amène à cerner l'impact de la famine et de la malnutrition dans la croissance de la pauvreté et le déséquilibre urbains à Kinshasa.

Ce qui nous permet de dégager un ensemble de six facteurs qui cernent le phénomène de famine et permettent de la distinguer des autres formes de carences énergétiques. Ces six facteurs sont les

---

<sup>1</sup> L. Broom et Ph. Selzwick, *Sociology. A text with adapted readings*, New-York, Harper, 1968.

<sup>2</sup> Malweka est un des 150 quartiers de la ville de Kinshasa, une énorme périphérie sous-équipée qui a grandi trop vite autour du noyau de Binza (une commune héritée de la colonisation).

<sup>3</sup> Banque Mondiale, *La pauvreté et la faim, la sécurité alimentaire dans les pays en développement, problèmes et options*, 1986.

suiuants : l'impossibilité d'y accéder, le grand nombre d'individus, la menace sur l'existence même des individus et la mort des enfants, la longue durée du phénomène, cette zone urbaine définie, et l'absence de toute organisation économique ou sociale permettant une assistance.

Cette étude du terrain est porteuse de perspectives nouvelles dans la lutte contre la manifestation la plus cruciale de la pauvreté : elle élargit le champ de perception des dimensions du problème de la faim pour la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des individus.

Ainsi, les résultats de notre questionnaire<sup>4</sup> seront étalés sur six points. Le premier répond à la question "comment les citoyens de Malweka s'alimentent-ils" ? Le second point démontre la pauvreté dans le régime alimentaire ; tandis que le troisième montre l'accroissement de la pauvreté à cause de la déficience en nutriments essentiels. Le quatrième point décrit le système de fourniture alimentaire dans ville par rapport à celui de Malweka. Avant la conclusion, les cinquième et sixième points répondent à la question "pourquoi les difficultés dans l'alimentation à Malweka ? Il s'agit ici du problème d'accès aux denrées disponibles et des entraves réels qui retiennent Malweka dans la pauvreté et le déséquilibre urbains à Kinshasa.

### **La géographie politique et économique déséquilibrée de la sécurité alimentaire à Kinshasa**

#### **Les inégalités spatiales et sociales de la couverture alimentaire à Kinshasa : sources d'insécurité**

Suite à la crise globale qui sévit la République Démocratique du Congo, les Kinois ont créé des mécanismes de débrouille compensant ainsi les échecs du gouvernement dans le système d'approvisionnement alimentaire de la capitale<sup>5</sup>. Mais ces initiatives privées connaissent des entraves à la libre circulation et à la commercialisation des biens par l'imposition des prix artificiels, le prélèvement de taxes diverses et le recours intensifs à divers autres moyens d'extorsion plus coercitifs. Cette voracité des pouvoirs publics dans ce domaine a généré l'émergence des marchés fantômes, présents un peu partout dans la ville. Ces marchés sont susceptibles d'apparaître dans le moindre espace où un véhicule peut stationner et duquel il peut disparaître dès que se pointent les percepteurs de taxes ou autres agents de l'Etat, réels ou usurpés. C'est ainsi que de grandes quantités de produits sont vendus (en gros ou en détail), le jour comme la nuit, à l'intérieur de parcelles clôturées appartenant à des commerçants.

En ce qui concerne l'importation d'aliments en provenance de l'étranger, une multitude de services met sur les marchés formels et informels des produits tels que la farine de blé, les poissons salés et chinchards congelés (mpiodi), le riz et les poulets congelés, la viande, l'huile raffinée, le sel et les diverses boîtes de conserve. Une bonne partie de ces aliments est réexpédiée vers l'intérieur du pays, voire exportée à nouveau vers la République du Congo. Ces aliments sont tellement bon marché qu'ils font sérieusement concurrence aux produits locaux.

Le mauvais état de routes reliant Kinshasa au Bandundu, la principale province d'approvisionnement de la capitale, a incité les gens à développer de nouvelles voies de transport. Une nouvelle flotte d'embarcation en bois (baleinière), fabriquée localement, circule actuellement entre Kinshasa et l'intérieur du pays. Ce nouveau type d'embarcation est une des nombreuses innovations imaginées dans le contexte de crise.

---

<sup>4</sup> Pour récolter les données sur le terrain, nous avons utilisé un questionnaire administré et rempli par le chercheur.

<sup>5</sup> Pour ce, lire surtout :

- Eric Tollens, "Sécurité alimentaire à Kinshasa : Un face-à-face quotidien avec l'adversité", in *Cahiers Africains*, Paris, L'Harmattan, n°61-62, 2004, pp. 61-79.

- A. Nzenza Bilakila, "La « coop » à Kinshasa : Survie et marchandage", in *Cahiers Africains*, Paris, L'Harmattan, n°61-62, 2004, pp. 33-46.

-F. Goossens, B. Minten et E. Tollens, *Nourrir Kinshasa. L'approvisionnement local d'une métropole africaine*, Paris, L'Harmattan, 1994.

L'attitude de méfiance à l'égard des pouvoirs publics se reproduit dans le secteur de transport fluvial : des ports (beach) s'étendent dans autant d'endroits suffisamment difficiles d'accès pour réfréner le zèle des inspecteurs de l'Etat prédateur. Tous sont soumis aux tracasseries que génèrent une multitude de services officiels habitués à percevoir des taxes.

Ce chaos qui règne dans les ports de Kinshasa et le besoin de créer de nouvelles sources de revenu ont favorisé l'émergence d'intermédiaires de toutes sortes dans le circuit d'approvisionnement en aliments. Ils jouent alors le rôle de facilitateur entre le vendeur en gros de produits agricoles, amenés par le fleuve et les vendeuses locales. Ces intermédiaires appelés "mama manoeuvre", "mama bipupula" ou "mama kabola" s'occupent principalement du manioc, du maïs, du poisson fumé et de la viande boucanée.

L'élevage urbain ainsi que l'agriculture intra et périurbaine se sont considérablement développés à Kinshasa. Mais le caractère excentrique et désenclavé de Malweka l'éloigne du circuit d'approvisionnement, de commercialisation et de consommation des biens alimentaires à Kinshasa. Malweka affiche des niveaux de pauvreté visiblement alarmants ainsi qu'un état d'insécurité alimentaire chronique. Les résidents de ce quartier connaissent une existence fort précaire et sont extrêmement vulnérables à des événements exogènes tels que les fluctuations monétaires, les maladies et les pertes d'emploi.

Le système d'approvisionnement et le mode de consommation alimentaires à Kinshasa créent des différences et des divisions sociales menaçant ainsi la cohésion sociale en ville. Les habitants de Malweka sont exposés à la visibilité sociale. Ils jouissent d'un statut social dévalué. Cet étiquetage entraîne non seulement la perte de la dignité humaine, mais aussi un réseau relationnel insuffisant. Cet échec de socialisation dû à l'exclusion dans la ville de Kinshasa est un signe de pauvreté. Une pauvreté relative à la norme d'approvisionnement et de la consommation et aussi à la non participation réelle ou symbolique à la vie collective de Kinshasa.

En outre, nous sommes en sociologie de la consommation (économie sociale) où le mode de consommation alimentaire courant résume deux phénomènes économiques et sociaux : l'approvisionnement (une pratique urbaine) et la consommation comme signe déterminant d'identification et d'identité sociales urbaines : "dis-moi ce que tu consommes et je te dirai qui tu es".

A partir d'une relecture d'Emile Durkheim, J. D. Reynaud dans *Les règles du jeu* (1989) propose de redéfinir l'anomie comme "un défaut de régulation". Ce terme chez Durkheim désigne un affaiblissement des règles sociales. La situation dans laquelle les désirs des "marginaux" urbains s'exacerbent en demeurant hors du circuit alimentaire kinois, c'est une forme d'anomie.

Consommer, c'est vivre. Les pratiques d'approvisionnement en aliments relève aussi les désirs de participation à la vie sociale urbaine de Kinshasa. Si le mode de consommation alimentaire kinois peut être défini ici comme "fait social" représentatif d'appartenance collective à la ville de Kinshasa, l'idée s'impose que le Kinois (l'identité urbaine) se crée, s'affirme et se "voit" dans l'aliment qu'il consomme à des fins de présentation de soi : les principales variables prises en compte sont alors l'approvisionnement et la consommation alimentaire (norme sociale de consommation), les "habitus" des Kinois (urbains) et les habitudes kinoises...

S'approvisionner dans ce circuit et consommer ces aliments, c'est participer à la vie sociale kinoise. Ces pratiques se caractérisent par des différences selon qu'on est au village ou en ville. L'approche en termes de "culture" rend compte de ces différences. Ce phénomène est alors défini par sa fonction d'intégration liée à celle de différenciation. Les Kinois se définissent par ce qui les oppose aux villages.

Nous référant à la notion d'habitus de Bourdieu ("un système de dispositions communs à un ensemble d'agents qui donne une même signification à l'ensemble de pratiques de consommation"<sup>5</sup>), le mode de consommation alimentaire kinois est une valeur qui marque la

---

<sup>5</sup> J. ETIENNE et autres, *Dictionnaire de sociologie. Les notions, les mécanismes et les auteurs*, Paris, 2ème éd.

participation à la vie sociale kinoise. Parmi les trois types d'habitus, ce cas se place dans la catégorie d'habitus des classes populaires définie par "le goût de nécessité".

### **L'anomie alimentaire à Malweka, quartier excentrique de Kinshasa : origine d'une insécurité**

Globalement, les disponibilités alimentaires à Kinshasa sont apparemment suffisantes pour répondre aux besoins nutritionnels de la population kinoise. Des quantités, qualités et diversités suffisantes de vivres importés et produits localement sont donc disponibles mais elles ne le sont manifestement pas pour tout le monde. L'état nutritionnel des populations de Kinshasa ne peut s'améliorer de la seule croissance des disponibilités alimentaires. C'est sans aucun doute un facteur nécessaire, mais il ne convient pas de permettre l'accès de toutes les catégories de population et surtout des plus défavorisés à ces disponibilités comme les Kinois de Malweka.

Cette composante "accès" de la sécurité alimentaire exprime directement de lien entre la sécurité alimentaire et la question de la pauvreté dans cette cité.

La capacité d'un Kinois ou d'un ménage de Malweka à couvrir ses besoins alimentaires de manière régulière dépend donc à la fois de la disponibilité des biens et de la stabilité de l'approvisionnement de la ville de Kinshasa, du revenu des citoyens et de leur possibilité d'accéder aux marchés.

Le problème de l'accès de cette population présente deux composantes principales : un accès économique et un accès matériel.

1. **L'accès économique** : même lorsque les produits alimentaires sont disponibles à Kinshasa, ils ne sont pas accessibles à tous les individus et ménages. Les Kinois de Malweka n'ont pas les moyens économiques nécessaires pour les obtenir. Leur accès économique est déficient par manque de revenu. Le manque de pouvoir d'achat des ménages pauvres de Malweka (résultant de la faiblesse de leurs revenus globaux issus de l'activité agricole comme d'activités non agricoles et du niveau des prix des produits).

Donc, la disponibilité de denrées alimentaires en quantité, en qualité et en diversité adéquates au niveau de Kinshasa n'est pas une condition suffisante pour garantir la satisfaction des besoins nutritionnels des ménages à Malweka, car, ceux-ci n'accèdent pas nécessairement aux biens disponibles dans la ville de Kinshasa. L'accès de cette population, victime du chômage et du sous-emploi, serait naturellement résolu par la hausse des revenus réels de ces défavorisés. Accroître le pouvoir d'achat de ces ménages pauvres en créant des emplois permanents et autres activités rémunératrices, en contrôlant l'inflation et en fournissant une alimentation stable et peu coûteuse est un préalable indispensable à la sécurité alimentaire des ménages à Malweka.

Toutefois, le chômage et le sous-emploi sont les causes primordiales de la faim et malnutrition de la population de Malweka et celles-ci contribuent à leur tour au chômage ou sous-emploi ; bref au bas niveau de vie (à la pauvreté) des habitants de Malweka.

2. **L'accès physique** aux disponibilités alimentaires constitue le second aspect de la composante "accès" de la sécurité alimentaire. La ville de Kinshasa connaît fréquemment de forts dysfonctionnements de ses systèmes de commercialisation et de distribution. L'accès régulier, et en temps voulu, aux marchés peut être difficile en raison de la dispersion géographique, de l'état défectueux des routes et des difficultés de moyens de transport. Il est nécessaire que la population de Malweka se rende facilement et sans perte de temps ni frais excessifs sur les marchés pour y vendre ou acheter les denrées disponibles.

Les carences des filières de distribution et de commercialisation des denrées alimentaires contribuent à ces difficultés d'accès.

---

Hatier, Coll.initial, 1997, p.92.

3. **Autres difficultés d'accès** : outre le pouvoir d'achat des ménages et le fonctionnement imparfait des marchés kinois, les ménages de Malweka peuvent ne pas avoir accès aux approvisionnements disponibles du fait du manque de connaissances des individus, du manque de temps, ou du fait que la femme ne peut intervenir dans les décisions d'achats du ménage. Donc, la relation est étroite entre l'extension de la pauvreté et la dégradation de la situation nutritionnelle. Toutefois, la situation nutritionnelle de cette population est le résultat ou le reflet d'un contexte économique, politique et social du pays.

### **Malweka, une circonscription marginalisée dans le système inégal de sécurité alimentaire de Kinshasa**

#### **Un espace urbain de la déficience des régimes et des statuts alimentaires**

Le régime alimentaire des ménages de Malweka est fait souvent du manioc, du maïs, du riz, des bananes plantain et de patates douces qui s'accompagnent des légumes (feuilles de manioc et de patates douces, amarantes, l'oseille, de préférence), du poisson chinchard et rarement du poulet comme autres viandes avec les épices (oignons, ail...). L'huile de palme reste le seul produit de la branche de l'oléagineux le plus consommé.

En réalité, le repas familial a généralement lieu une seule fois par jour de façon monotone et pauvre en quantité, qualité et diversité. Les enfants peuvent quelquefois prendre du pain au thé sans lait le matin ou le reste du dernier repas de la veille. C'est là même l'un des indices de la carence alimentaire dont les grandes victimes sont surtout les enfants. Il arrive à certains ménages de passer des journées à jeun ou de manger à tour de rôle certains jours de la semaine. Pour illustrer cette réalité, nos enquêtes démontrent que sur un effectif de 61 ménages, la répartition (en pourcentage) des ménages selon le nombre de repas journaliers donne 3,27 % pour trois repas, 21,31 % pour deux repas, 40,98 % pour un repas, 31,14 % ont moins d'un repas et enfin 1,6 % s'est abstenu à la réponse. Il arrive que les aliments soient des produits du champ du ménage s'ils ne sont pas achetés aux petits marchés environnants.

Malgré le nombre de repas journaliers, plusieurs ménages ne mangent pas à leur faim ni à leur satisfaction moins encore à leur goût préféré. En outre, la façon dont les aliments sont traités, conservés et cuisinés modifie leur valeur alimentaire. Bien que les légumes, des fruits et des condiments sur le plan alimentaire contiennent un peu de tout (des protéines en bonne quantité, des sels minéraux, des sucres, des vitamines, des essences aromatiques, des colorants, du fer, des huiles essentielles renforçant la résistance de l'organisme aux maladies, etc...) <sup>6</sup>, mais le trempage et l'ébouillantage de légumes traînent longtemps dans des eaux trop abondantes au point que la cuisson détruit les vitamines. Donc, il serait nécessaire de consommer régulièrement des fruits et légumes crus, soigneusement lavés.

Dans les 61 ménages, 47 individus (un par ménage) prennent de l'alcool indigène dit "lotoko" (malgré l'interdiction officielle de fabrication et de consommation qui frappe cette boisson aux effets nuisibles pour la santé) pour oublier les difficultés (27,65 %) ou avoir une conscience éphémère d'une force nouvelle (14,89 %). Certains autres commencent à le consommer pour se sentir mieux (23,4 %) et ils finissent par devoir le prendre pour ne pas se sentir plus mal. En outre, si la consommation d'alcool permet de s'endormir rapidement (21,27 %), elle est également responsable d'un sommeil très perturbé : insomnies, réveils fréquents précoces, réduction de la durée du sommeil profond, etc.... Malheureusement, les troubles du sommeil sont, d'après Philippe Presles <sup>7</sup>, source de fatigue, celle-ci, au même titre que la faim, fait partie des facteurs de risque de rechute d'un ancien alcoolique. Certains ne savent pas justifier cette consommation (6,38 %) et les 6,38 % autres se sont abstenus à la réponse. On ne peut se passer d'adjuvant que si on a le goût de vivre et la force de

<sup>6</sup> H. Dupriez et Ph. De Leener, *Jardins et vergers d'Afrique*, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Terres et vie, p. 32.

<sup>7</sup> P. PRESLES, *Clinical & Experimental Research*, 2003.

vivre. Donc, éviter la consommation de ces substances toxiques est une des meilleures décisions qu'ils peuvent prendre en vue d'une vie saine. Si leurs consommations veulent avoir un esprit vif et sain, ils doivent éviter ces substances qui altèrent les délicats mécanismes de leur cerveau. Ces stimulants créant une dépendance peuvent entraîner l'organisme de chacun à fonctionner dans des conditions forcées, ce qui prédispose au vieillissement précoce et à la maladie. Cette démonstration met cependant en lumière certaines des difficultés que rencontre une personne éthylique et toute l'importance de se faire aider.

## **Une périphérie urbaine comme foyer de malnutrition et de sous-alimentation**

### **L'aggravation de la pauvreté et ses conséquences sur les situations alimentaire et nutritionnelle**

Les quatre lois de la bonne alimentation (la loi de la quantité, de la qualité, la loi d'équilibre alimentaire et la loi de l'ajustement<sup>8</sup>) correspondent aux dépenses physiologiques indispensables pour la construction et l'entretien des tissus organiques. Mais pour obtenir des performances optimales, le repas en lui-même ne suffit pas, il faut encore le moment et la manière de le prendre.

Eu égard à ce qui précède, la population de Malweka souffre de la malnutrition et de sous-alimentation. Pourtant, les marchés de Kinshasa offrent divers produits alimentaires importés et locaux en quantité et qualité importantes et riches en nutriments. Au fait, la ration marquée par une très faible teneur en protéines (manioc, riz, maïs, patate douce, banane plantain, légumes...) surtout pour les enfants, les femmes enceintes, laisse des séquelles durables sous forme d'infirmité et de vulnérabilité chronique aux malades. Car ils ont besoin d'un excédent protéique. Le bas niveau de consommation en protéines animales témoigne de la pauvreté<sup>9</sup>. Il est vrai que les légumes sont des aliments complémentaires de choix, beaucoup plus importants pour la santé que les produits d'origine animale. Personne ne souffre d'une consommation importante de fruits et de légumes variés, alors qu'on ne peut en dire autant de la viande dont la consommation excessive est inutile et peut entraîner des troubles de santé. Mais la valeur de protéines animales réside dans le fait qu'elles améliorent considérablement l'assimilation des protéines végétales en équilibrant les acides aminés dans la nourriture. Ceci n'explique pas que l'homme gagnerait à ne se nourrir que de protéines animales. Le juste mariage des denrées animales et végétales se révèle le plus efficace. D'ailleurs, "lorsque l'alimentation est variée, l'organisme peut tirer qu'un bénéfice de la substitution de certains aliments. Pour équilibrer l'alimentation, il faut répartir ces calories entre les différents repas. Ce n'est qu'en fonction de ces repas que l'alimentation sera rationnelle. Un seul repas incorrect peut déséquilibrer la ration établie"<sup>9</sup>. Il convient de se rendre compte que la consommation alimentaire à Malweka ne répond pas du tout aux normes de la FAO et/ou de l'OMS<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> G. Pamplona-Roger, *Croquez la vie ! Des aliments qui guérissent et qui préviennent*, Coll. Nouveau style de vie, Dammarie-les-lys (France), éd. Vie et Santé, 2002, p. 35.

\* Remarque : la quantité et, en particulier, la part de l'ensemble des protéines (végétales et animales) dans l'apport calorique de la ration peut être liée non seulement au niveau de revenu médiocre des Kinois, mais en général, reflète le niveau de développement économique du pays.

<sup>9</sup> *Cuisine d'aujourd'hui à la portée de tous*, Bruxelles, 2<sup>ème</sup> éd. Alliance agricole féminine, 1978, p. 13.

<sup>10</sup> *Disponibilités alimentaires mondiales et prévalence de la sous-alimentation chronique dans les régions en développement*, FAO, 1992.

## **La gestion des disparités sociologiques et géographiques de la sécurité alimentaire à Kinshasa**

### **Malweka, un quartier au cœur de la précarité alimentaire comme indicateur de la pauvreté sociale**

La situation économique et sociale du pays s'est profondément dégradée durant ces dernières décennies. Par conséquent, Malweka se situe au cœur du problème de la pauvreté et les manifestations de la faim (famine et malnutrition) en constituent les dimensions les plus graves, bien qu'il ne soit pas le problème exclusif de ce quartier excentrique de la ville de Kinshasa.

En effet, la malnutrition<sup>11</sup> et la faim<sup>12</sup> dans la vie des citoyens de Malweka entraînent des conséquences néfastes sur l'avenir et les possibilités de chacun, sur la gestion et la croissance infantile, comme sur les conditions de vie, les comportements et la longévité de la population adulte. Car à côté des maladies spécifiques que le déséquilibre alimentaire peut provoquer (débilité, kwashiorkor, marasme...), elles diminuent la résistance aux maladies les plus courantes (tuberculose, dépression nerveuse). Elles affectent la productivité et donc le revenu.

L'inadéquation des apports nutritionnels aux besoins constitue un phénomène largement répandu à Malweka. Cette population souffre de deux problèmes nutritionnels majeurs qui sont : la malnutrition protéino-énergétique et les anémies nutritionnelles. L'indicateur de la malnutrition dans cette cité est déterminé d'une part par l'aptitude énergétique des enfants et d'autre part, par leurs particularités anthropologiques : les enfants sont moins forts, malingres, chétifs, moins souples, maigres, moins endurants et moins résistants. Ils présentent une aptitude musculaire déficitaire (faible). Les causes immédiates de la malnutrition protéino-énergétique, qui coexistent le plus souvent, incluent un mauvais apport alimentaire et des infections. Les nourrissons et les jeunes enfants sont les plus gravement touchés par la malnutrition protéino-énergétique. Les adultes, notamment les femmes en âge de procréer, les enfants d'âge scolaire, les personnes âgées et même certains hommes adultes en souffrent également. Toutefois, la prévalence la plus élevée de malnutrition grave apparaît généralement chez les enfants âgés de six à trente mois. Cette tranche d'âge peut être considérée comme le groupe indicateur le plus sensible de l'ensemble du statut nutritionnel de cette population.

A Malweka, l'apport alimentaire insuffisant influence les acquisitions intellectuelles des écoliers, les facultés d'apprentissage des adolescents et le comportement des adultes. La malnutrition va de pair avec des conditions précaires de santé et d'hygiène, de logement, de revenu de chaque ménage et de l'ambiance culturelle. La faim et la malnutrition représentent un gaspillage monstrueux des ressources humaines. Elles sapent et détruisent la principale force de production de l'Etat congolais.

Si d'un côté la faim et la malnutrition ont pour cause immédiate le bas niveau de vie et la misère, elles constituent d'un autre côté, un obstacle sérieux à l'amélioration de niveau de vie et à la suppression de la misère. Cette situation s'exprime par le cercle vicieux :

### **La lutte contre les disparités alimentaires à Malweka, un défi à l'inégalité existante**

Si dans les années qui précédaient l'indépendance de la République Démocratique du Congo, la croissance de la main d'œuvre dépendait de la croissance économique à Kinshasa, l'afflux de cette première après l'indépendance s'y est heurté aux problèmes de logement, de sorte qu'une partie des immigrants a été réduite à s'établir dans le quartier excentrique de Malweka. Et lorsque la ségrégation n'est pas institutionnalisée, souvent toutes ces disparités se ramènent, pour, une grande part, à des inégalités sociales apparentes ou latentes.

---

<sup>11</sup> La malnutrition exprime, pour nous, la carence quantitative, qualitative, de l'équilibre et de la diversité dans la composition de la diète alimentaire. Ce qui crée une incapacité de travailler, d'apprendre et d'occuper une fonction sociale.

<sup>12</sup> La faim justifie le caractère épidémique de cette malnutrition à Malweka.

Malweka souffre d'une infortune dans le secteur économique ; clivages sociaux entretenus par l'ampleur des inégalités de patrimoine, de revenu, de pouvoir, d'éducation ; dépendance commerciale, financière, technologique et culturelle vis-à-vis de centre-ville et ses "beaux quartiers" ; mentalités archaïques vis-à-vis du progrès technique.

Pour preuve, sur les soixante et un ménages qui ont répondu à notre questionnaire sur l'emploi du chef de ménage, 34,7 % sont débrouillards, c'est dire une main d'œuvre occasionnelle sans emploi fixe, 35,2 % sont agriculteurs paysans, 12,8 % sont vendeurs aux petits marchés et 6,4 % sont salariés, 7,1 % sont opérateurs économiques (propriétaire de boulangerie, d'école, de centre de santé...) et 3,1 % ont réservé leur réponse. Ce qui entraîne un déséquilibre dans l'organisation de leur système environnemental dans le système global de la ville de Kinshasa. Ce déséquilibre s'exprime en termes d'instabilités spatiale, économique et sociale.

Bref, la pauvreté, la marginalité et le dénuement sont des problèmes majeurs au bien-être matériel, aux opportunités et aux possibilités de choix les plus essentiels à l'épanouissement des personnes. Cela s'exprime par les fonctions précaires et moins rémunérées des citoyens, une pression démographique croissante, un niveau de vie très bas...

Bien que le revenu ne soit que l'un des indicateurs du niveau de vie, il demeure le plus important. Il permet de satisfaire les besoins élémentaires tel que l'alimentation et l'accès aux soins de santé.

Concernant l'accès aux soins de santé, la répartition géographique montre que les Kinois du centre-ville et ses "beaux quartiers" disposent de plus de médecin que ceux de Malweka. Et qu'aux mêmes centres de Kinshasa, se concentrent les spécialistes et les maisons médicales. Donc, la consommation médicale varie du simple au double entre Malweka et les centres de Kinshasa, car l'essentiel de l'équipement hospitalier public occupe des positions excentriques par rapport à Malweka qui rassemblent une population aussi importante de la ville et affiche une faiblesse patente.

Les maladies liées à l'insuffisance alimentaire occupent la première place sur le plan de la morbidité et de la mortalité, non plus seulement des enfants mais aussi des adultes. L'insuffisance de revenu rend difficile l'accès aux soins de santé. Car des ménages enquêtés, seul 12 % accèdent à l'hôpital pour les soins de santé (grâce soit à l'abonnement de l'entreprise employeuse soit à la solidarité familiale) ; 34 % fréquentent les centres de santé, 2,4 % consultent les infirmiers indépendants du quartier, 12,1 % fréquentent les groupes de prière ou les pasteurs pour leur guérison miraculeuse, 1,8 % va au guérisseur, 30,3 % pratiquent l'automédication et 7,3 % n'ont donné aucune précision.

Par manque d'argent pour accéder facilement aux soins appropriés, 28,2 % de ménages empruntent de l'argent, 12,7 % donnent leurs biens en gage, 8,9 % ont recours à la thérapie traditionnelle, 16,7 % ont recours à l'aide familiale et aux amis, 9,4 % se débrouillent pour trouver l'argent nécessaire, 12 % recourent à la prière pour recevoir la force divine, 12 % pratiquent l'automédication.

De tout ce qui précède, les problèmes de santé résultant des conditions défavorables liées à la position géographique et sociologique de Malweka pèsent lourdement sur ce qu'elle peut apporter à la société urbaine de Kinshasa. Ces problèmes peuvent aussi accentuer les tensions sociales, aggraver les inégalités et rendre les populations plus vulnérables face aux catastrophes.

Le souci de stabilité et d'équilibre urbain à Kinshasa nous amène à nous poser cette question : comment cette population absolument pauvre se maintient-elle, elle-même ? Notre réponse réside dans la présence d'attributs stabilisateurs de l'existence humaine, tels que les mécanismes de solidarité.

En effet, le sentiment d'appartenance à un groupe social est universellement humain. Il crée des droits et des obligations pour chaque membre ou partenaire. L'accomplissement de ces droits et obligations par le membre confirme son intégration sociale. En outre, le sentiment d'appartenance à un groupe est renforcé non seulement par le lien de domination et de subordination qui caractérise la relation normale entre les membres, mais aussi par l'amour qui unit les membres, ainsi que la complémentarité de leurs droits et obligations.

Le sentiment d'appartenance à une famille restreinte ou large, à un clan, à un village, à un secteur ou territoire, à une tribu ou ethnie est très prononcé. Son importance résulte du fait que les membres

apparentés, même au sens large, n'habitent pas nécessairement dans le même voisinage, mais sont dispersés dans les différents quartiers ou communes de la ville. Les gens vivant dans une certaine aisance distribuent leur argent de manière assez ostensible et supportent souvent les frais des frères et sœurs qui sont dans le besoin. C'est pourquoi à Malweka, la solidarité familiale est une source principale de revenu pour certains ménages et une source complémentaire de revenu pour d'autres.

Le sentiment d'appartenir à un groupe social homogène est aussi mieux partagé par les membres qui sont soit des voisins résidentiels, soit des amis ou collègues de service. Le fondement psychologique des rapports sociaux artificiels et abstraits donne naissance aux mutuelles résidentielles et professionnelles, la pratique de tontine.

Il se dégage de ce qui précède qu'à Malweka, l'harmonie du groupe social est possible dans l'entraide, sans laquelle, la vie communautaire est impossible pour certains. Examinant de près tous les cas observés en matière de partage ou de participation au niveau des groupes sociaux, on voit que le principe de réciprocité spécifique reste la base de toute relation humaine. Ce qui explique la réaction du groupe en cas de non respect de ce principe. Tous les membres sont à la recherche d'une sécurité d'existence.

En outre, on assiste à un petit commerce de détail à l'extrême alimenté par la vente devant la parcelle. Cette activité informelle prédomine et devient de plus en plus adaptée à la formation de consommation de la grande majorité des ménages, vu le niveau général des revenus modestes.

À l'orée de ce nouveau siècle, la pauvreté était définie en prenant pour critère, le revenu nécessaire à l'achat, entre autres, de produits alimentaires de base<sup>13</sup>. Ce qui prouve à suffisance que l'alimentation est le facteur qui influe le plus sur notre santé. Ce n'est pas en vain que l'habitude de manger se répète tout au long de notre vie, d'une façon constante. Osler (célèbre médecin canadien) disait que 90 % de toutes les maladies, à l'exception des infections et des accidents, sont liées à l'alimentation<sup>14</sup>. C'est pourquoi, le problème alimentaire fait partie des problèmes globaux les plus aigus de notre temps pour assurer le développement humain. Si bien que l'ampleur, la gravité, la complexité du problème alimentaire à Malweka exigent de l'Etat congolais des efforts considérables. La vaste majorité des sous-alimentés de Malweka ne peut pas produire suffisamment de nourriture et n'a pas les moyens d'en acheter. La relation est étroite entre l'extension de la pauvreté et la dégradation de la situation nutritionnelle. Toutefois, la situation nutritionnelle de cette population est le résultat ou le reflet d'un contexte économique, politique et social du pays.

Toutefois, la sécurité alimentaire à Malweka serait un fondement du changement social, car s'affranchir de la faim, de la malnutrition est un droit fondamental aux termes de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 (par.1, art. 25) : "Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation..." Ce droit, qui exprime la relation entre l'individu et l'Etat, a été réaffirmé à l'article 11 du Pacte international aux droits économiques, sociaux et culturels, entré en vigueur en Mai 1978.

Donc, la division de la population kinoise due à la mobilité globale se renforce et se traduit par une coupure sociologique dans la communauté kinoise. Elle se manifeste par les contrastes dans le mode de consommation alimentaire qui caractérisent la ville de Kinshasa résultant des mécanismes de domination qui se traduisent par des inégalités des conditions et des niveaux de vie, la distorsion de quartiers d'habitat, des catégories socio-professionnelles et de culture urbaine. Malweka dans la ville de Kinshasa est une structure sociale, un espace de représentation et de valeurs. Il manifeste l'appartenance à une stratification sociale fondée sur la prise de conscience des conditions d'existence de ses citoyens.

<sup>13</sup> Département d'Etat des Etats-Unis, "Perspectives économiques", in *Revue électronique*, Vol.6, n°3, Sept. 2001.

<sup>14</sup> G. Pamplona-Roger, *Croquez la vie ! Des aliments qui guérissent et qui préviennent*, Coll. Nouveau style de vie, Dammarie-les-lys (France), éd. Vie et Santé, 2002, p. 23.

## **LA PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU CONGO BRAZZAVILLE**

Par **Jean Félix YEKOKA**, IGRAC, Université Marien NGOUABI, Congo

Alors que la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) et ses partenaires montrent comment la communauté internationale et les gouvernements peuvent collaborer pour relancer la lutte contre la pauvreté, la tragédie de la faim au milieu de l'abondance est paradoxalement une réalité irrévocable du monde présent. L'état d'insécurité alimentaire du monde actuel devient un des clichés qui ternissent l'image de l'Afrique subsaharienne, au sein de laquelle le Congo-Brazzaville figure, aux yeux du monde. La détérioration accélérée de la situation sociale et économique place le Congo au cœur du problème de pauvreté. L'indice de la famine et de la malnutrition en constituent le pic le plus inquiétant.

Les politiques macroéconomiques des débuts des années 80 scandées médiatiquement : « "Agriculture comme base, industrie comme facteur de développement économique", "Agriculture priorité des priorités", "autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000" », se comptabilisent dans la grille des échecs de l'entrelacs des Programmes d'ajustement structurel. Car, proclamée « autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000 » au début des années 80, cet objectif aurait dû être atteint, il y a 5 ans. Malheureusement, 25 ans après cette proclamation, on constate que le Congo Brazzaville connaît encore, à côté de l'impasse du modèle de développement, une détérioration sans appel de la situation alimentaire. Tout en relativisant l'insécurité alimentaire, les politiques et les stratégies de sécurité alimentaire devraient jouer un rôle croissant dans les politiques sociales et économiques du Congo. Dans le cadre de cette étude, les questions ci-après constituent la trame de notre réflexion :

- Comment peut-on définir la sécurité alimentaire ?
- Comment justifier la récurrence de l'insécurité alimentaire au Congo- Brazzaville ?
- Quelles sont les logiques et les stratégies des différents acteurs qui interviennent dans la problématique de la sécurité alimentaire au Congo- Brazzaville ?

### **Le concept de sécurité alimentaire : une norme entre développement rural et développement global**

La sécurité alimentaire est l'accès à tous à tout moment à une nourriture suffisante pour mener une vie saine et active. Ses principales conditions sont l'existence des disponibilités alimentaires et les capacités de les acquérir. Au niveau local (national), trois composantes des programmes de sécurité alimentaire sont définies : " assurer une offre adéquate des denrées alimentaires ; maintenir la stabilité de cette offre à tous et assurer à tous les consommateurs l'accès aux provisions alimentaires.<sup>1</sup>

### **La sécurité alimentaire face à l'ajustement structurel**

Le concept de sécurité alimentaire n'est pas radicalement nouveau. Il est, au contraire, dans le contexte de régression actuelle, potentiellement fécond seulement reste source et l'instigateur d'ambiguïtés diverses dans sa signification et ses modalités vigoureuses d'application. Sa signification et son contenu sont alors plus vastes et plus profonds. Ils peuvent contribuer à donner l'appoint d'une nouvelle approche réinvestie et renouvelée de la planification des mécanismes de développement. La sécurité alimentaire exige ainsi le dépassement inconditionnel du contexte d'ajustement structurel dans lequel le Congo et nombre pays d'Afrique s'étaient engagés les décennies écoulées. Il se révèle que l'ajustement dans ses coûts à différentes échelles vitales est très restrictif. De ce point de vue, il paraît moins téméraire de marginaliser durablement les

impératifs du long terme aux demandes absolument exigeantes de rééquilibrages financiers, et à ceux relatifs à une intégration économique amplifiée des Etats de l'Afrique centrale à l'économie mondiale.

### **La sécurité alimentaire entre commerce national et commerce mondial**

Le concept de sécurité alimentaire suppose le recours au commerce international comme une composante essentielle de l'offre. Contrairement à l'autosuffisance, ce concept ne fait pas référence à une stratégie de développement aut centrée ; il s'inscrit dans la logique de développement fondée sur la spécialisation internationale et aux avantages comparatifs.<sup>2</sup>

Dans l'état actuel des économies de la sous régions appelées à exhiber au rythme de la symphonie donner par la mondialisation, la sécurité alimentaire en Afrique centrale ne devrait point reposer spécifiquement sur l'autosuffisance alimentaire qui met l'accent sur la production vivrière interne afin de satisfaire uniquement la consommation intérieure.

La stabilité des approvisionnements et l'accès de tous aux denrées sont deux éléments parmi les éléments fondamentaux de la sécurité alimentaire qui ne figurent pas dans l'autosuffisance alimentaire. Dans le contexte de récession persistante et la baisse du niveau de vie, la sécurité alimentaire est devenue depuis la fin des années 80, la dimension sociale essentielle de l'ajustement. Seulement, la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle d'une partie importante de la population (les groupes vulnérables) constitue son impact le plus négatif. La sécurité alimentaire doit devenir donc le champ d'intervention prioritaire des politiques d'atténuations ou des compensations, pour certaines couches de la population des effets néfastes des politiques macro économiques.<sup>3</sup> Elle deviendra, dans cette perspective, le piédestal stratégique des politiques globales de développement. Car la satisfaction des besoins alimentaires jouxte concomitamment la priorité et la condition de développement économique et social.

### **La carte nationale et historique de l'insécurité alimentaire au Congo**

Les années 80 et 90 ont vu un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne être confrontés à des évolutions économiques et sociales très défavorables. Sur le plan international, la baisse des prix des produits d'exportations, la croissance du protectionnisme, le poids de la dette extérieure et la réduction des flux financiers ont compromis les possibilités de mobiliser pour promouvoir la croissance et satisfaire les besoins fondamentaux.<sup>4</sup> Sur le plan local, les politiques macro économiques impulsées avec les recettes pétrolières massives et, soutenues par les institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI) et la coopération multilatérale n'ont pu ramener la situation alimentaire du Congo à l'horizon-monde.

### **Le volontarisme de la politique alimentaire**

Dans les années 80, la question alimentaire était véhémente et avait constitué le thème majeur d'une doctrine officielle qui concevait la modernisation de l'agriculture comme moyen incontestable d'atteindre une alimentation capable de satisfaire toutes les bouches. La République du Congo s'était assigné l'objectif de freiner sinon d'inverser la tendance observée avec le développement des villes. Mais, à cause des incohérences accusées et des susceptibilités politiques de l'orthodoxie marxiste de l'ancien parti unique, ce plan a connu un échec. L'absence d'accès à une nourriture suffisante connue à Brazzaville à la fin des années 50 à cause des migraines coloniales et de la guerre tribale de 1958 et encore loin d'être minimisée ; surtout en milieu urbain où les indifférences sociales sont constantes. La croissance arithmétique de l'offre des denrées ne comble pas la satisfaction des besoins alimentaires d'une population en croissance géométrique. Autrement dit, la limitation disproportionnée dans l'offre des denrées alimentaires est un labyrinthe la reproduction des individus.

### **La faillite technique et politique des stratégies de sécurité alimentaire**

L'inadéquation des choix techniques et institutionnels impliqués par les incohérences politiques initiées, la flambée des recettes pétrolières ont accru les importations des nouveaux produits en provenance des pays occidentaux : Céréales (riz, blé, maïs...), viande de boeuf, poulets, œufs et laitages. Le Congo est devenu délibérément le premier importateur et consommateur de ces produits en Afrique centrale.<sup>5</sup> le paradigme de la crise de la dernière décennie a accru les inégalités d'accès à l'alimentation quotidienne. La dévaluation du CFA en 94, l'augmentation des arriérés, la baisse des salaires des fonctionnaires, les crises belligérantes ont accéléré la vulnérabilité et la frustration chez les citoyens congolais des classes moyennes. L'enquête menée à Brazzaville sur l'état nutritionnel des brazzavillois montre une aggravation de l'insécurité alimentaire surtout en milieu infantile. La quantité des aliments consommés obéit à une économie d'échelle journalière. Le rythme alimentaire déséquilibré, imposé au plus grand nombre par la faiblesse des revenus, peut dans une moindre mesure convenir aux besoins des adultes. Il n'en ait cependant pas convenable pour les enfants soumis à l'exercice de croissance.

Il manque, en République du Congo les subventions à la consommation populaire. L'inégalité sexuelle devant l'alimentation est une règle dans l'imaginaire des congolais ; les femmes en sont les principales victimes. La déliquescence de ce phénomène complique l'écheveau des foyers monoparentaux dans lesquels, les femmes, moins salariées sont chefs de famille. Ces femmes représentent les catégories les plus pauvres des ménages congolais. Le manque du salaire masculin à côté du salaire féminin convoque, sans en être une antithèse véritable de la position masculine. Ce que les brazzavillois appel avec hérésies : « l'armée de réserve du salariat ».

### **La traçabilité spatiale et territoriale de l'insécurité alimentaire au Congo**

On estime à 950000 le nombre de personnes touchées par la sous alimentation entre 1995 et 1998. Ce chiffre était de 45000 quinze ans plus tôt. La situation a atteint des proportions exponentielles avec l'afflux des ruraux en milieux urbains. Cependant, la traçabilité géographique de l'insécurité alimentaire au Congo est possible. Cette insécurité est « chronique » dans le Pool- sud et les plateaux Mbé où la nourriture est continuellement insuffisante. L'ingratitude du sol et le caractère accidenté du relief en sont les causes. Depuis 1997, du fait des guerres civiles à répétition et aux conséquences graves, les populations du Pool sont de plus en plus confrontées à une grave crise alimentaire. La Cuvette congolaise connaît du fait des inondations saisonnières (la dernière date de 1999) et de l'insuffisance des terres cultivables (8 millions d'hectares des terres sont inondés), une insécurité alimentaire cyclique ou temporaire. Au contraire, le Kouilou forestier bénéficie d'un sol riche et fécond. Cependant, l'attrait pour ses populations aux denrées alimentaires de Pointe-noire au mépris des produits locaux les rend paresseux et, les expose à une insécurité/insuffisance alimentaire permanente. La variabilité du climat et des saisons des dernières décennies menace les cultures sur l'ensemble de l'étendu du territoire national. Elle renforce, en campagne comme en ville, la pénurie alimentaire.

La dégradation accélérée de la situation alimentaire des Congolais devient une urgence à court terme ; l'impératif pour sa sécurité est total. L'approche dominante en matière de stratégies de sortie d'insécurité alimentaire s'inscrit dans une logique d'ajustement structurel renforcé, de la limitation des naissances et de renforcement de revenu salarial. Le diagnostic permanent et le système d'alerte rapide permettraient aux pouvoirs publics d'évaluer à tout moment les problèmes inhérents à l'insécurité alimentaire. Au Congo où l'essentiel de la population, en l'occurrence les pauvres, vivent des activités agricoles et où l'agriculture est encore artisanale, la création des conditions favorables permettant aux agriculteurs d'accroître la productivité et la production alimentaire, renforcerait la sécurité alimentaire puisque l'essentiel des ménages aurait accès à une nourriture suffisante.

## **Les logiques et stratégies globales de sécurité alimentaire au Congo : l'ambivalence prédominante des actions et des transactions**

Le concept de sécurité alimentaire constitue aujourd'hui un instrument déterminant de l'élaboration des stratégies.<sup>6</sup> L'ambiguïté de l'environnement alimentaire du Congo ne permet pas, à priori, la construction d'une stratégie de sécurité alimentaire en un seul pôle de force.

### **La coalition organisatrice des politiques de sécurité alimentaire**

D'où l'implication de toutes les forces (nationales et internationales) dans l'élaboration de ces stratégies. Elles considèrent unanimement la sécurité alimentaire comme le fondement dynamique de changement social. Les stratégies de sécurité alimentaire peuvent constituer, aux yeux des acteurs qui interviennent dans ce secteur, un principe principal, un élément conciliateur de la dynamique planificatrice par le biais de l'intégration et de la mise en harmonie de la totalité des actions en vue de leur convergence vers un objectif commun : la satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels. Dans le contexte précis du Congo post-conflit, la sécurité alimentaire a constitué une approche du développement agricole et du remodelage des idées en vue d'un développement économique et social. Dans cette perspective, le PRESA (Programme de Redressement Economique et de Sécurité Alimentaire), conçu par le gouvernement congolais avec le concours de la coopération française vise la restauration de la dynamique des filières agricoles fortement perturbées et désorganisées.<sup>7</sup>

Les stratégies des pouvoirs publics visent les politiques de consommation axées sur les importations en quantité importante des denrées alimentaires à bas prix en vue de permettre la consommation directe des produits locaux par le contrôle des prix sur les marchés. Le flux des aliments extérieurs place le Congo dans une position économique et sociale inconfortable par rapport au Cameroun et au Gabon.

### **L'aide alimentaire, preuve de dépendance et limite de la sécurité**

Compte tenu de la moyenne de consommation déjà basse, relèvent les logiques des acteurs dans la problématique de la sécurité alimentaire au Congo, l'option de la réduction des per capita est inacceptable. Les déficits constatés auprès des personnes vulnérables (pauvres et victimes de guerres) incitent à recourir à l'aide alimentaire. Le lobbying et le corporate cimentés par la triple évaluation : Evaluation des impacts de la stratégie sur les composantes de la sécurité alimentaire, évaluation des coûts financiers et des ressources humaines de la sécurité alimentaire, évaluation des impacts macro économiques, sociaux et écologiques globaux de la stratégie sont autant des moyens stratégiques des pouvoirs publics de mobiliser l'aide alimentaire mondiale. Ils sont sous tendus par les textes universels qui protègent l'homme et les accords multilatéraux. La gestion et la distribution de cette aide se font par les organismes humanitaires nationaux et internationaux (PAM, HCR, Médecins d'Afrique, Caritas Congo, Congo assistance...) après évaluation des personnes vulnérables et de la taille humaine de leurs ménages.

Des projets tels que l'assistance à un programme de stabilisation des prix, de défense de vente de certaines viandes importées (croupions, cotis) et de soutien à une réserve céréalière pour la sécurité alimentaire sont des exemples de la nouvelle approche adoptée parallèlement par les pouvoirs publics les ONG de la place de façon à améliorer l'aide alimentaire et son utilisation. Ces projets permettent le renforcement institutionnel, le soutien budgétaire et l'atténuation des souffrances humaines par la fourniture des secours alimentaires dans les zones déficitaires ; surtout à l'intérieur de la région du Pool.

L'antenne du PAM installée à Nkayi en 2001 visait le ravitaillement en vivres des populations du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou.<sup>8</sup> Mais, la distribution des aides alimentaires à Brazzaville par les ONG locales se heurte toujours au poids de la sélectivité dictée par les appartenances tribales.

## **Le défi persistant de l'insécurité alimentaire : prospective d'une politique active et post-incidentaire**

En définitive, la problématique alimentaire du Congo Brazzaville est faite, à l'instar de son histoire globale, des changements plus ou moins rapides, des ruptures momentanées, prolongées ou définitives. Cette problématique laisse entrevoir la juxtaposition pathologique faim-pauvreté dans un pays qui ne souffre totalement pas de calamités naturelles. Il est inadmissible qu'à l'ère de la technique triomphante et de la conquête de l'espace que l'insécurité alimentaire soit encore une menace des vies humaines. La montée en puissance de la production pétrolière depuis la fin des années 70 a provoqué la marginalisation progressive des autres secteurs économiques qui auraient réglé le problème alimentaire. Le silence des cigales au lendemain des années 80, après l'apologie thaumaturge et l'enchantement candide de "l'autosuffisance d'ici à l'an 2000" inspire encore les artistes musiciens qui en réponse à la volonté politique disent : « niongo ya libumu eleki niongo ya kolata » c'est-à-dire ce qu'il faut apporter au ventre est de loin plus important que n'importe quoi.

### **Eléments de bibliographie**

- 1- Les politiques de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : Leçons du passé et perspectives futures. Une revue critique, étude développement économique et social n° 93, FAO, Rome, 1994.
- 2- Gérard Azoulay et Jean-claude Dillon, *la sécurité alimentaire en Afrique*, Paris, Karthala, 1993.
- 3- Gérard Azoulay et Jean-claude Dillon, op. cit.
- 4- Jean-Louis Chaleart, *Temps des villes, Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris Karthala, 1996.
- 5- Elisabeth Dorier-Apprill et col. , *Vivre à Brazzaville. Modernité et crise au quotidien*, Paris, Karthala, 1998
- 6- Gérard Azoulay et Jean-Claude Dillon, op. cit.
- 7- Programme intérimaire post-conflit du Congo (PIPC) 2000-2002, Ministère de l'économie des finances et du budget.
- 8- Bélinda Ayessa et Jean-Paul Pigasse, *Congo-Brazzaville. Chronique 2001*, Agence d'information d'Afrique centrale.

## L'INSECURITE ALIMENTAIRE DANS LA PLAINE DE LA BENOUE

Par **Samuel NDEMBOU**, géographe, INC / MINRESI (Cameroun)

Pour conserver leurs acquis politiques dans la plaine de la Bénoué au nord du Cameroun, les Foulbé<sup>1</sup> ont mis au point une stratégie de pérennisation de leur pouvoir basée sur la sécurité alimentaire. Cette dernière revêt ici un caractère particulier dans la mesure où le spectre de l'insécurité alimentaire est utilisé comme un instrument de l'exercice du pouvoir politique (Watts en décrivant le phénomène au nord du Nigeria en pays Haoussa, a parlé du « pouvoir silencieux »)<sup>2</sup>. Les définitions successives de la sécurité alimentaire ont évolué à la suite des travaux de plusieurs spécialistes. Celles de la Banque Mondiale et de la FAO ont fini par intégrer l'aspect « droits » qui constitue l'une des grandes contributions du Pr SEN dans la compréhension du concept de sécurité alimentaire. Si la FAO l'a définie (1996) comme la possibilité d' « assurer en tout temps et à tous les hommes l'accès matériel et économique aux aliments de base dont ils ont besoin », pour le Pr SEN, il s'agit de « la capacité d'un individu à accéder à la nourriture qui dépend de l'ensemble des « droits » (entitlements) qui gouvernent la propriété et l'échange qui lui sont offertes, de ce qu'il peut obtenir gratuitement et de ce qui lui est enlevé ». Le problème de la sécurité alimentaire dans la plaine de la Bénoué est intimement lié à la géopolitique régionale. La géopolitique peut être comprise comme la résultante de différentes géostratégies, la réflexion sur la construction de l'espace à travers les stratégies spatiales des acteurs qui ont un rôle politique. Dans la plaine de la Bénoué, elle peut se comprendre comme la façon dont les acteurs politiques utilisent les ressources de l'espace pour exercer le pouvoir. Comment est-ce que les autorités traditionnelles dans cette plaine ont-ils pu utiliser l'insécurité alimentaire comme arme politique qui est devenu l'un des piliers de leur stratégie géopolitique dans la région ? Quelles en sont les conséquences sur la gouvernance ? Nous essaierons de répondre à ces questions en nous basant sur l'histoire de l'avènement de l'hégémonie foulbé dans la région vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et nos travaux de terrain au cours des vingt dernières années. Notre présentation comprendra trois points :

- Origines et causes de l'insécurité alimentaire ;
- Processus et caractéristiques de l'insécurité alimentaire ;
- Modes de régulation et de résolution : pour une meilleure gouvernance.

### Origines et causes de l'insécurité alimentaire

Ecologiquement, la plaine de la Bénoué est riche de potentialités : bon niveau pluviométrique (entre 1 000 et 1 400 mm de précipitation annuelle) ; de bons sols (surtout les sols limoneux des vallées des cours d'eau), de grand cours d'eau poissonneux (Bénoué et Mayo-Kébi entre autres) et un couvert végétal de plus en plus dense vers le sud en direction de l'Adamaoua. Cette région est propice à l'agriculture et l'élevage dans l'ensemble. Malgré les fortes potentialités réelles ou supposées et surtout malgré les ressources disponibles, cette région n'a pas toujours disposé des ressources humaines adéquates pour produire les richesses que ses potentialités laissent entrevoir. Elle ne s'est pas toujours caractérisée par une forte concentration humaine et était occupée par des populations animistes lorsque vers la fin de 19<sup>e</sup> siècle, une guerre religieuse (djihad), orchestrée depuis le Nigeria voisin sous l'impulsion de Ousman Dan Fodio et menée par les peuls islamisés (foulbé au nord du

---

<sup>1</sup> Foulbé : pluriel de poulo, prononcé et écrit en français peul. Ce terme désigne les peuls sédentarisés.

<sup>2</sup> Watts M. (1983) Silent violence. Food, famine and peasantry in northern Nigeria. Berclay University of California Press.

Cameroun), va donner une autre configuration à l'occupation et à l'utilisation de l'espace de cette plaine. Les populations animistes trouvées sur place seront soit exterminées, soit assimilées, soit repoussées dans des zones refuges peu favorables à la production agricole. Cette intervention des foubé donnera de cette vaste plaine une impression de vide humaine qui va perdurer. L'une des conséquences de l'intervention européenne dans cette région dans le cadre de la colonisation est qu'à la suite du constat de forte pression humaine sur les ressources agricoles (les populations animistes étaient essentiellement des agriculteurs) dans les zones refuges de cette plaine et aussi dans la partie septentrionale du Cameroun au nord de la plaine de la Bénoué (Monts Mandara et plaine du Logone-Tchad), les européens en constituant ce qui allait devenir l'Etat du Cameroun, vont chercher à rétablir l'équilibre dans l'occupation de l'espace entre les régions surpeuplées de l'extrême nord et constamment menacées de famine et la plaine de la Bénoué faiblement peuplée mais aux potentialités énormes. C'est ainsi que d'une administration à l'autre (coloniale puis de l'Etat indépendant), l'excès de populations des régions surpeuplées sera dirigé vers cette plaine. De la sorte, avec le temps, on aura réintroduit auprès des musulmans, une forte population non musulmane qui démographiquement sera largement majoritaire pour la cohabitation afin de mettre en valeur les potentialités de la plaine de la Bénoué au profit de tous. Seulement, on a souvent sous estimé le fait que les foubé venaient d'avoir un droit de conquête sur ce vaste territoire de plusieurs milliers de km<sup>2</sup> par la force des armes et qu'ils l'ont réorganisé à leur manière, et y exerce un pouvoir de fait. Ils ont donc découpé ce territoire en lamidats<sup>3</sup>, chacun sous le contrôle d'un chef théocratique et au pouvoir absolu : le lamido<sup>4</sup>. La société foubé est une société de conquérants, très inégalitaire. On a une classe des détenteurs de pouvoir et le reste de la population de statut inférieur et constitué en majorité des vaincus d'hier. Les autres sociétés dont sont d'ailleurs issue la majorité des migrants pour le développement rural de la Bénoué, sont des sociétés segmentaires où l'autorité est détenue par les chefs de lignage et les aînés. L'inégalité sociale est ici moins prononcée. Chacune de ces sociétés a développé des stratégies propres pour garder la préséance dans sa sphère d'influence et ainsi contrôler les moyens de production pour en tirer tous les bénéfices possibles. Les autorités foubé dans l'exercice de leur pouvoir de contrôle sur les territoires conquis, ont mis en place un système de redevance et de taxes diverses pour prélever une partie des récoltes ou des revenus de tout producteur résident sur leur territoire. Personne n'y échappe et sous aucun prétexte. Le taux n'est que théoriquement fixe et peut être révisé à la hausse suivant les besoins des lamibé. Pour y parvenir, ils ont constitué leur propre police qui fait pression le moment venu sur les chefs de famille. Ceux qui ne veulent pas s'exécuter peuvent être privés d'accès au moyen de production (dont le plus important est la terre), voire même être expulsé du village manu militari.

Les membres des sociétés segmentaires ont quant à eux, développé le système de droit du premier occupant et le droit d'aînesse. Il est tel que les premiers venus confisquent les meilleures terres par exemple, et sur tout autre plan, essaient d'être toujours les premiers pour s'attribuer tout ce qui peut les placer au-dessus des autres. Les premiers chefs de famille arrivés dictent leur loi à ceux qui sont venus après eux et de même, les aînés dictent la leur aux cadets sociaux. Quand bien même les migrants dans bien des cas ont érigé des villages dans la plaine de la Bénoué, ils ne sont pas en territoire conquis. Les responsables de ces villages paient au lamido du territoire sur lequel ils se sont installés, une redevance annuelle. A leur tour, les premiers occupants se tournent vers ceux qui sont arrivés après eux pour le prélèvement. Schématiquement donc, les lamibé trônent au sommet du système de prélèvement et de proche en proche il s'exerce du sommet à la base de la pyramide, y compris dans les villages des migrants.

---

<sup>3</sup> lamidat : territoire sous le contrôle d'un lamido et comprenant plusieurs villages. Les superficies des lamidats varient entre 300 et 3500 km<sup>2</sup> dans la plaine de la Bénoué.

<sup>4</sup> Lamido : (pluriel : lamibé) chef foubé au pouvoir théocratique.

Le lamido étant le propriétaire de toutes les ressources situées sur son territoire, tous ceux qui y résident et exploitent une ressource quelconque sont en fait des usufruitiers. En matière agricole par exemple, le producteur renouvelle à chaque saison de culture son contrat de location de terre auprès du représentant du lamido au niveau du village. Le paiement se fait cash ou en nature. Les ressources n'ont pas la même valeur. La taxe sur la terre exondée est moins élevée que celle sur la terre inondable. Cette dernière permet de produire en contre saison, ce qui est très stratégique comme régulateur des pénuries alimentaires. Tous les producteurs étant confinés au statut d'usufruitier, on comprend que l'instabilité de l'occupation de la terre est de règle. Cette situation affecte durablement la gestion des produits alimentaires qui sont souvent vite envoyés dans les circuits commerciaux, la majorité des producteurs préférant avoir de l'argent de la vente immédiate de ces produits, fût-ce à vil prix, que de garder des sacs de produits alimentaires consommateurs d'espace dans de petites cases rondes souvent sans vrai grenier. C'est de la sorte que l'insécurité alimentaire est presque permanente dans l'ensemble de cette plaine pourtant riche en potentialités.

### **Processus et caractéristiques de l'insécurité alimentaire**

L'introduction de la culture du coton a au départ créé une situation de concurrence entre coton et vivriers telle que tout le monde y a perçu la principale cause de l'insécurité alimentaire des producteurs ruraux dans la région. En fait, le coton a les mêmes exigences en qualité de sol que les céréales alimentaires de base. Son calendrier de culture se superpose à celui des cultures vivrières. L'essentiel du temps des travaux lui étant consacré, les cultures vivrières en ont souffert. A la suite des efforts soutenus de recherche de solution à ce problème de concurrence, des innovations en termes de techniques de culture (assolement), d'équipements (introduction de la charrue et de ses accessoires), de recherche variétale et l'introduction de nouvelles plantes (semences sélectionnées de maïs, de haricot dolique et d'arachide) ont permis d'évacuer ces contraintes conduisant à l'insécurité alimentaire. La population a fini par adopter le maïs comme aliment qu'elle substitue progressivement au sorgho, moins flexible sur le plan du calendrier des cultures. Malgré toutes ces innovations, on se rend compte que le spectre de l'insécurité alimentaire n'est pas pour autant évacué. Les années de sécheresse, l'irrégularité ou l'interruption des pluies au moment où les plantes en ont le plus besoin ont continué à pousser à la pénurie alimentaire. Ces causes naturelles sont cependant loin de tout expliquer. Il a fallu scruter du côté de la régulation sociale pour saisir les autres aspects du problème de l'insécurité alimentaire dans cette région jusqu'ici prédisposée à l'abondance.

La régulation sociale est la façon dont les gens gèrent et se font gérer. Le système de gestion des hommes et des ressources mis en place par les autorités traditionnelles foubé dans la plaine de la Bénoué favorise le prélèvement sur tout ce qui rapporte. Ce prélèvement dans bien des cas apparaît comme de l'extorsion dans la mesure où il ne permet pas aux producteurs de nourrir pour longtemps l'espoir d'enrichissement par le fruit de leur labeur. L'exploitation d'une parcelle de terre a un prix à payer, de même que l'exploitation d'un moulin à céréales, l'élevage, la pêche, le commerce etc. Tout ce qui rapporte est sujet à taxation. La taxe s'exprime même par type de culture ; ainsi, la taxe de la production du coton est différente de celle des produits vivriers. Au niveau individuel, ce système de gestion pousse les producteurs à ne pas adopter un comportement d'accumulation. Au plan de la production, l'exploitation des ressources est quelque peu une exploitation minière et le système l'encourage. Les habitations montrent bien la tendance à ne plus faire de l'accumulation. Le grenier est devenu de plus en plus rare dans le paysage. Le signe extérieur d'abondance entraînant une ponction plus importante, les producteurs ont pris l'habitude d'écouler sur le marché une grande quantité de ce qu'ils ont produit. En le faisant juste après la récolte, l'offre est plus importante que la demande sur le marché et les prix sont bas, ce qui ne permet pas l'enrichissement. La réserve est souvent insuffisante pour permettre à tous de franchir la période de soudure précédant la prochaine

récolte. Jusque-là, le producteur sera encore piégé par les tenants du pouvoir coutumier. Ces derniers organisent les circuits commerciaux et régulent les marchés. Ils vont jusqu'à imposer le prix d'achat aux producteurs. Ils stockent ainsi d'importantes quantités de produits alimentaires qu'ils revendent à ces mêmes producteurs au prix d'or au moment de la soudure.

Les règles et les pratiques de droit des lamibé placent tous les producteurs ruraux en situation d'insécurité alimentaire et d'insécurité tout court. Cette situation est pérennisée par les chefferies pour des raisons évidentes. Démographiquement minoritaires, elles ont beau jeu de créer l'insécurité alimentaire pour préserver leur sécurité politique afin de maintenir leur droit de conquête et de garder leur hégémonie régionale. Les migrants de plus en plus nombreux dans la plaine de la Bénoué et dans le cadre des projets de développement rural mis en œuvre par les pouvoirs publics sont devenus maîtres de la production agricole. Ils avaient effectivement commencé à s'enrichir au point de s'intéresser au pouvoir politique détenu par les foulbé. Ces derniers conscients du danger, vont limiter leur ardeur par toutes sortes de stratégies : prélèvement obligatoire ; surveillance et contrôle de la police des chefferies ; privation d'accès à la terre, voire expulsion du village avec confiscation des biens en cas de résistance persistante. C'est dans ce contexte que la définition de la sécurité alimentaire prenant en compte l'aspect « droit » du Pr SEN revêt toute son importance.

Les producteurs surtout migrants, ne subissent pas les pressions sans résistance. La forme de résistance la plus directe est le refus de paiement des taxes en évoquant leur propre coutume qui est telle que chacun mange à la sueur de son front. Ils ont aussi mis en avant le discours de campagne pour les encourager à migrer. Ce discours soulignait le fait que le territoire camerounais appartient également à tous les camerounais et que tout camerounais est partout chez lui au Cameroun. Ils ont alors insisté pour dire qu'ils ne comprennent pas comment sous ces conditions, on doit se soumettre à d'autres lois que celles de la République et qui plus est, en matière des impôts et taxes. Cet argument a pendant longtemps obligé les autorités traditionnelles à adopter un profil bas et à agir sous cape. L'autre stratégie de contournement du pouvoir des chefferies locales a consisté à se livrer à une sorte d'exploitation minière des ressources : coupe et vente de bois de chauffage sans retenue, culture et déplacement vers une nouvelle terre à défricher etc. Cette mobilité dans l'espace rend ceux qui s'y livrent et ils sont de plus en plus nombreux, insaisissables. Le système de prélèvement des chefferies traditionnelles qui s'apparente au « pouvoir d'affamer » puisque s'exerçant en priorité sur les moyens de survie des populations, rend la cohabitation entre les dominants et les dominés chaotique. Très souvent aujourd'hui, les producteurs en viennent à refuser certains aménagements puisque disent-ils, cela va aiguiser l'appétit des autorités traditionnelles qui ne tarderont pas à exercer davantage de pression sur eux. Dans certains villages, la Sodécoton<sup>5</sup> a effectué des aménagements pour tous les habitants mais qui ont été immédiatement récupérés par les autorités traditionnelles qui ont imposé à tous, une redevance sur un aménagement pour lequel ils n'ont rien déboursé. Dans ce contexte, les rapports sociaux sont loin d'être paisibles.

---

<sup>5</sup> Société de développement de coton mise en place en 1974 par l'Etat camerounais. C'est une société d'Etat avec 30% du capital social à la CFDT, France, et 70% à l'Etat du Cameroun à sa création.

## **Modes de régulation et de résolution : pour une meilleure gouvernance**

La plaine de la Bénoué est confrontée à la superposition de plusieurs modes de régulation ne visant pas les mêmes objectifs. Pour s'être toujours appuyé sur les autorités traditionnelles pour le contrôle de ce territoire, l'administration s'est quelque peu mise en second plan pour ce qui est la gestion effective sur le terrain, en y consacrant « l'indirect rule » théorisé par Lord Lugard. Nous avons souligné plus haut que le système de régulation sociale mis en œuvre par les autorités traditionnelles locales, s'apparente au « pouvoir d'affamer » dans sa pratique quotidienne. Le foncier en constitue le pilier mais pas exclusivement. L'expérience a montré que tout ce qui rapporte un revenu entre dans cette stratégie et que toute potentialité transformée en ressource entre en ligne de compte. Nous avons expliqué comment le système est loin d'être favorable à la sécurité alimentaire et qu'au contraire, il renforce l'ambiance d'insécurité y compris alimentaire. Conscient de la situation, l'administration qui se veut garante de la protection de la vie de tous les Camerounais en créant les conditions d'épanouissement pour tous, a engagé des actions pour recréer un environnement sécurisant sur tous les plans. Ces actions ont pris effet depuis la colonisation européenne. C'est ainsi que l'administration coloniale a utilisé la force pour délimiter des territoires autonomes pour les populations non islamisées, vaincues d'hier, même s'il a fallu pour le faire, amputer des lamidats comme celui de Golombé. Elle a aussi créé des secteurs de modernisation, toujours dans le but de sécuriser davantage les populations non musulmanes pour les amener à se consacrer à la production agricole pour la croissance économique de toute la région. Cette administration était également consciente que le système d'organisation des chefferies foubé assurait un meilleur contrôle des mouvements des hommes, étant donné la longueur des frontières avec les pays voisins, marquées par de vastes étendues planes et donc de grandes portes difficilement contrôlables. Elle s'est donc appuyée sur ces chefferies pour mieux administrer toute la région. A cause de ce besoin de service, elle n'a pu aller au bout de sa logique d'empêcher que les plus forts n'écrasent les plus faibles sur le chantier de la construction nationale.

A la suite de l'indépendance, l'administration Ahidjo va emboîter le pas à l'administration coloniale. Constatant qu'en maintenant les non musulmans sous le joug des musulmans, la modernisation de la région serait rendue aléatoire et prendrait beaucoup de retard par rapport aux régions plus au sud. Il était question non seulement de résoudre le problème de modernisation de toute la région, mais surtout d'y créer des conditions de sécurité alimentaire que les slogans de l'époque ont stigmatisé sous le vocable « d'autosuffisance alimentaire ». Pour y parvenir, il a utilisé la politique de l'intégration nationale dans le cadre de grands projets de développement rural. Ces projets s'appuyant sur la migration des régions densément peuplées plus au nord vers les régions faiblement peuplées plus au sud, allaient constituer l'amorce de la détente de l'atmosphère des relations interethniques. La plaine de la Bénoué est apparue comme le terrain idéal de l'expérience de la refonte des populations de tout le nord du Cameroun et un grand chantier de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire régionale afin de venir à bout des famines récurrentes. Les discours seront relayés par des mesures administratives prises pour empêcher le pouvoir des chefferies traditionnelles d'entraver le processus. Les lamibé étaient tenus d'installer les migrants venus pour le développement et sans contrepartie. Personne ne s'est opposé à cette politique d'un fils de la région ; mais les lamibé étaient malgré tout, très embarrassés par cette nouvelle politique qui de proche en proche et au gré de la délimitation des périmètres de développement rural, mettait à mal leur pouvoir basé sur le foncier. Ils ont plié, mais n'ont pas rompu, attendant le vent favorable qui n'allait d'ailleurs pas tarder à venir puisqu'en 1982, l'administration Biya allait relayer celle d'Ahidjo.

Tout comme Ahidjo, les débuts de Biya seront marqués par la prudence face à cette région difficilement contrôlable. Petit à petit, les lamibé très adroits, vont modifier le discours ambiant du « territoire national camerounais appartenant également à tous les Camerounais », pour souligner la

prééminence des chefs et de la tradition dont ils sont les gardiens. Ce discours les a remis en selle face à une administration qui ne se prononce pas vraiment. Dès 1990 et à la faveur de l'ouverture démocratique, le pouvoir des lamibé allait plutôt se renforcer, contrairement à l'hypothèse que la démocratisation allait sonner le glas des pouvoirs féodaux. Le re-découpage administratif du grand nord (allant de l'Adamaoua au lac Tchad) ne changera rien aux rapports de force sur le terrain, surtout dans la plaine de la Bénoué, chantier de l'intégration nationale et pôle de croissance économique de l'ère Ahidjo, avec la participation de l'énorme main-d'œuvre des migrants. L'administration Biya va prendre une autre option face à la pression de la communauté internationale qui estime que la mauvaise gouvernance constituait un véritable frein aux possibilités de développement du Cameroun. Elle a sous la main plusieurs chefferies qui au niveau national constituent autant d'enclaves féodales dans un Etat dit de droit. Elle opte donc pour la politique de petits pas. Plusieurs Chefs et Princes locaux scolarisés sont intégrés dans la gestion administrative pour apprendre à gérer les hommes et les ressources suivant les canons de la bonne gouvernance, avec moins de pression exercée sur les citoyens dans le sens de l'extorsion. Jusque-là, l'opinion estime que le processus est très lent et peu porteur puisque dans la pratique sur le terrain, le changement n'est pas perceptible. Les producteurs ruraux même dans les périmètres des projets de développement rural sont loin de connaître la sécurité alimentaire ou de vivre en sécurité au plan foncier.

L'ère Ahidjo n'a été qu'un éclair dans le ciel des rapports de force sur le terrain dans la plaine de la Bénoué. La conséquence de la régulation sociale axée sur le « pouvoir d'affamer », est qu'à l'heure de l'ouverture démocratique, les autorités traditionnelles locales ont réussi à maintenir des enclaves de non droits dans un Etat de droit. Par ce faire ; ils perpétuent l'ambiance d'insécurité alimentaire dans cette région. Pour modifier la tendance actuelle en effet, il faudrait relancer la politique de l'intégration nationale qui irait au-delà des discours. On pourrait procéder comme chez les Anglais qui sans supprimer la royauté, ont redéfini les domaines de compétence du Roi, afin de limiter son emprise sur la politique nationale. Cela se ferait par étape, appuyé par une campagne soutenue de rééducation à l'acceptation de l'autre sans complexe. Les brassages actuels des populations font que bien des conditions de réussite de cette politique sont remplies sur le terrain par les populations à la base, et ce qui manquerait le plus, ce serait une politique nationale allant dans le même sens, étayée d'actions concrètes pour promouvoir l'égalité des droits pour tous, à tous les niveaux, et sur tous les aspects de la vie quotidienne de chaque individu. Ce ne serait sans doute pas la seule possibilité de venir à bout des pouvoirs féodaux, mais ce serait probablement la plus pratique compte tenu des autres données connues du problème. En adoptant cette stratégie de sécurisation des producteurs ruraux au plan foncier surtout, on pourrait recréer les conditions de sécurité alimentaire durable.

## **Bibliographie**

Azoulay G. et Dillon J.C. (1993) – *La sécurité alimentaire en Afrique. Manuel d'analyse et d'évaluation des stratégies*. ACCT-Karthala, Paris. 296 p.

Bassoro A. et Mohamadou E. (1980) – Garoua. *Tradition historique histoire d'une cité peule du Nord-Cameroun*. Paris, Edition CNRS, 197 p.

Boulet J. (1972) - *Les pays de la Bénoué*. Yaoundé, ORSTOM, 134 p.

Boutinot L. (1994) – *Les pouvoirs villageois dans la problématique cotonnière au Cameroun. Evolution des rapports de force*. Cahiers du GEMDEV, n° 21, Paris, pp 185-202.

Boutrais J. (1976) – *Compétition foncière et développement au Nord-Cameroun. La plaine de Mora*. Yaoundé, ONAREST-ISH, 45 p. multig.

Comité Diocésain de Développement (2000). *La sécurité foncière. Les papiers de droits de jouissance*. Maroua : Diocèse de Maroua-Mokolo, 14 p.

Courade G. (1989) – *Organisations paysannes, sociétés rurales, Etat et développement au Cameroun (1960-1980)* in : colloque sur l'économie politique du Cameroun : perspectives historiques, tome 1, Leiden : Africa Studien Centrum, pp 57-93.

Haubert M. et Courade G. (1998) – *Sécurité alimentaire et question agraire : les risques de la libéralisation*. Revue Tiers Monde n° 153 Janv-Mars 1998, t. XXXIX, PUF. 239 p.

Ndembou S. (2000) – *Rapport de domination et extension de l'insécurité : les migrations kirdi en zone foubé*. In G. Courade (éd.) Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie monde. Paris, Karthala. pp. 219-234.

Ndembou S. (2001) – *Le développement rural dans la plaine de la Bénoué (Cameroun) : changements géographiques et permanence sociale*. Villeneuve d'Ascq. Presses Universitaires du Septentrion. 574 p.

Sen A. K. (1982) – *Poverty and famines: an essay on entitlements and deprivation*. Clarendon Press, Oxford, 260 p.

Watts M. (1983) – *Silent violence. Food, famine and peasantry in northern Nigeria*. Berkeley University of California Press.

## L'UNION AFRICAINE ET SON PREMIER CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

Par **Rose NDO'O**, étudiante en histoire, UYI (CAMEROUN)

Le premier Conseil de Paix et Sécurité (CPS) de l'Union Africaine a réuni à Libreville du 10 au 11 janvier 2005 quinze chefs d'Etats et de gouvernements du continent<sup>1</sup>, conformément à ses objectifs. Un sommet important compte tenu des crises brûlantes et de nombreux foyers de tension qui secouent certains pays membres de l'Union Africaine. La tenue des assises du CPS à Libreville s'explique sans doute par le fait que le président Bongo Ondimba, doyen des chefs d'Etat africain assure la présidence de cet organe pour le mois de janvier. Il est également l'une des cinq personnalités africaines élues pour trois ans et ayant pour objectif de mener les actions de prévention et de gestion des conflits. Qu'est ce que le CPS ?

### **Repères : Historique et fonctionnement du CPS**

Entré en vigueur le 26 décembre 2003 et inauguré le 25 mai 2004, le CPS est un organe de l'Union Africaine né des cendres du mécanisme pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits mis en place par l'OUA en 1993. Il est créé sur le modèle du conseil de sécurité des Nations Unies. Il a pour objectif de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique, anticiper et prévenir les conflits, et élaborer une politique de défense commune, selon les termes du protocole relatif à la création. A l'inverse du « mécanisme » de l'OUA, le CPS est doté des pouvoirs qui lui permettent de recommander à la conférence instance suprême des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA d'intervenir dans un Etat membre dans des circonstances graves, à savoir les crimes de guerres, le génocide et les crimes contre l'humanité. Il est composé de 15 membres, représentant chacun des pays.<sup>2</sup>

### **Les assises de Libreville**

Trois crises ont constitué l'ordre du jour du premier sommet des chefs d'Etats du CPS. Il s'agit notamment de la situation en Côte d'Ivoire coupée en deux à la suite du déclenchement d'une crise politique et militaire en septembre 2002 ; de la RDC où perdure un imbroglio militaro-humanitaire dans l'est du pays. Enfin du Darfour où une région frontalière du Tchad est déchirée depuis février 2003 par une guerre civile ayant fait selon l'ONU au moins 70.000 morts et 1,6 million de déplacés et réfugiés.

En terme de bilan, loin d'apporter des solutions définitives à ces crises, la rencontre du CPS de Libreville a tout au moins eu le mérite d'adopter des mesures susceptibles de faire avancer la résolution de ces questions. De même qu'elle a eu le mérite de montrer l'intérêt que porte les dirigeants africains dans la recherche de solutions africaines aux différentes crises et foyers de tensions qui constituent un frein pour le développement du continent.

S'agissant de la Côte d'Ivoire, le CPS a admis entre autres, la possibilité d'un référendum sur une réforme de la constitution, tout en admettant que cette solution n'est pas exclusive. Pour le cas de la RDC, le CPS a appelé à « une action plus courageuse de l'Union Africaine », il a

---

<sup>1</sup> On peut citer les présidents Denis Sassou Nguesso (Congo), Blaise Compaoré (Burkina Faso), Olusegun Obasanjo (Nigéria), Benjamin Mpaka (Tanzanie), Abdelaziz Bouteflika (Algérie), Abdoulaye Wade (Sénégal), Amani Toumanie Touré (Mali), le vice président du Kenya et les premiers ministres d'Ethiopie et du Togo.

<sup>2</sup> 10 pays sont élus pour un mandat de deux ans (Cameroun, Congo Brazzaville, Ghana, Lesotho, Libye, Mozambique, Sénégal, Soudan, Togo) et cinq pour trois ans (Algérie, Ethiopie, Gabon, Nigeria, Afrique du sud), afin d'assurer la continuité des travaux du conseil.

été décidé d'une assistance pour le désarmement des mutins. Enfin, le CPS pour la situation au Darfour exhorte Khartoum et les rebelles à une stabilisation du conflit.

Le sommet du CPS de Libreville a également été l'occasion pour le président Bongo de relancer le projet de création d'un organisme africain d'intervention humanitaire d'urgence, en cas de catastrophe naturelle comme celle que venait de vivre l'Asie.

Le bilan du premier sommet du CPS de Libreville est mitigé au regard des nombreuses attentes qui ont donné lieu à l'événement en soit. Pour nombre d'observateurs et d'analystes d'africains, bien qu'on ait noté des avancées significatives dans la résolution des crises en Côte d'Ivoire, RDC et Darfour, le CPS a brillé par l'absence de fermeté au niveau de ses résolutions. Cette situation découle sans doute des limites financières et de la volonté politique peu affirmée de certains dirigeants du continent. Cet organe risque de présenter à long terme ces limites. Pour éviter l'échec de l'ex-OUA en matière de gestion des conflits, il importe que les africains, par leur volonté politique élèvent leur conscience pour une sécurité coopérative ou collaborative.

## Bibliographies

### **LES MIGRATIONS EN TEMPS DE CRISE DANS LA REGION DES GRANDS LACS ET DU BASSIN DU CONGO<sup>1</sup>**

Par **Joseph OWONA NTSAMA**, historien, FPAE

Le travail collectif dirigé par le sociologue André Guichaoua se présente comme une analyse différentielle des flux migratoires en temps de crise dans la région des Grands Lacs (Lac Edouard, Lac Kivu, Lac Tanganyika, Lac Albert et Lac Victoria) et dans le bassin du Congo. Il s'agit donc sur le plan géopolitique des sous régions d'Afrique centrale et orientale. L'ouvrage s'inscrit dans la perspective de réhabilitation d'une région fortement sinistrée -celle des Grands Lacs- à travers le programme régional de recherches (2000) autour de deux thématiques paradigmatiques : « Nationalité et Citoyenneté » et « Sécurité Alimentaire ». Le ministère des Affaires étrangères français et le CODESRIA (*Council for the Development of Social Science Research in Africa*) de Dakar (Sénégal) en sont les principaux instigateurs. Les quatre parties de cet ouvrage intéressant par les analyses proposées (dimensions sociales et politiques) et issues d'une observation participante, reprennent en partie des travaux réalisés à l'occasion de la première thématique susévoquée. A. Guichaoua va d'ailleurs le préciser d'emblée dans son propos introductif (pp.23-33) par rapport aux deux principales clés de compréhension que va présenter l'ouvrage. Il s'agit notamment de « [...] *la nécessité de rendre compte du vécu des populations et des traumatismes subis, et l'appréhension de processus d'adaptation qui anticipent des recompositions sociales et politiques durables* ».

#### **Comprendre la dynamique migratoire**

Bien qu'il soit au centre de la problématique de la migration en temps de crise dans les Grands Lacs, l'homme, par la complexité des causes et des conséquences plurielles inhérentes à ce phénomène, se retrouve avec des étiquetages complexes. Ceux-ci renvoient à une phénoménologie dont l'ouvrage essaye de reconstituer respectivement l'historicité et les contours sociologiques. Le tout dans une double perspective diachronique et chronologique (décennies 1960-1990). Les différents statuts d'« *exilé* », « *réfugié* » ou de « *déplacé* » participent donc de cette réalité de « *mobilité forcée* » qui confère à l'ensemble géopolitique étudié, le statut de matrice appropriée à l'étude des échecs et des conséquences malheureuses à l'émergence de l'Etat nation en Afrique noire à fortes connotations jacobines. A ce titre, quatre clés de lecture qui constituent en même temps les quatre parties du texte présentent cette problématique comme suit : 1) le tracé historique et spatial de la dynamique migratoire en sa dimension sociologique (pp.38-209) ; 2) le marquage sémantique des groupes émergents dans la dynamique migratoire en temps de crise (pp.213-376) ; 3) une analyse critique à travers des cas pratiques dans le Nord-Est de la RDC, du Nord et du Sud Kivu et en Belgique (avec le cas des réfugiés rwandais) sous le prisme du binôme adaptation-intégration (pp ;379-629) ; et enfin, 4) l'étude du phénomène migratoire sous le prisme des politiques publiques (pp.633-765). Eclairage poignant, ce livre est aussi enrichi d'annexes utiles, ce qui en constitue épistémologiquement un plus. On appréciera aussi la liberté de ton des différents contributeurs de cette somme importante. Celle-ci constitue pour ceux qui se soucient aussi bien de la dynamique des conflits ethniques au sens strict, de la perception de l'humanitaire, des difficultés multiples inhérentes aux tentatives de régulation de regroupements grégaires par le biais de politiques publiques ; des ruptures et des discontinuités de l'émergence

---

<sup>1</sup> *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, 2004, [Sous la dir. de André Guichaoua], Paris, Editions Karthala, 1066 p.

laborieuse de l'Etat nation en Afrique noire, que des migrations issues de conflits larvés ou ouverts, une réflexion qui permet de recentrer *l'individu* comme étant l'épicentre incontournable d'une dynamique de flux et de reflux qui a toute son importance dans la lecture du fait politique et citoyen en Afrique noire contemporaine.

# L'URGENCE A REETATISER LA GESTION DES FORETS<sup>1</sup>

Par **Joseph OWONA NTSAMA**, historien, FPAE

Le titre de cet ouvrage renvoie à un étrange paradoxe : celui de la position inchangée de l'Etat camerounais vis-à-vis de la dynamique de l'exploitation forestière respectivement durant la loi de 1981 et de celle de 1994. Cela, par rapport au caractère coercitif de l'effectivité des nouvelles prescriptions relativement à la loi de 1994. Si celle-ci est davantage regardante sur le cahier de charges imposées aux exploitants forestiers, on constatera malheureusement à l'évidence que ceux-ci ne le respectent pas. Conclusion partielle : si tout a changé sur le plan normatif et institutionnel, rien ne bouge, en revanche, en termes de changements positifs sur le plan socio-économique des retombées pour les premiers bénéficiaires que sont les collectivités locales. D'où la situation d'un Etat plus que jamais « Janus biface » et dont la politique de gestion et d'exploitation forestière s'apparente à un leurre... Et cet état de fait est davantage renforcé d'autant plus que « *les tentatives d'institutionnalisation des mécanismes d'implication des populations locales et de contrôle des activités des entrepreneurs forestiers sont perverties par les logiques de personnalisation du pouvoir et les stratégies d'accumulation privée.* »

## Repères objectifs

C'est donc de ce « retournement » problématique et de ses effets induits que va traiter l'ouvrage collectif dirigé par le politiste Patrice Bigombé Logo à travers trois parties traitant respectivement de : l'exploitation forestière sur le double plan de ses dynamiques différentielles et de ses trajectoires plurielles [pp.25-124] ; la corrélation entre cette exploitation et la dynamique de développement [pp.127-191] ; la législation y afférente et la perception d'une nouvelle approche de gestion forestière [pp.195-343]. Des communications de spécialistes des sciences humaines et des sciences sociales vont permettre de comprendre que la zone méridionale forestière du Cameroun est une matrice sociétale stratégique. En effet, elle est un vivier de ressources diverses autant qu'elle détermine culturellement *la posture et l'insertion* de l'individu dont elle constitue quotidiennement l'espace vital. Elle permet aussi à ses populations de *vivre* et de *survivre* grâce aux pôles d'agriculture (vivrière et de rente) pour le cas précis des Bantous et des pygmées. Mais elle est aussi -et le plus souvent aujourd'hui !- l'espace objectif et stratégique de l'opérationnalisation des formes d'exploitation vicieuses comme cette « agriculture contractuelle » qui a pour corollaires directs la déforestation massive et la disparition progressive des terres arables.

L'ouvrage collectif dirigé par Bigomé Logo promènera aussi le lecteur dans les arcanes de cette législation forestière, sur ses « institutions », et surtout sur ses procédures qui gagneraient à être connues de tous et appliquées à la règle. Ce d'autant plus que toute la problématique du « Développement local » dans la zone forestière camerounaise est largement tributaire, non seulement de l'application asymétrique du corpus des textes de lois, mais aussi des intérêts souterrains des exploitants forestiers et de l'instrumentalisation multiforme dont les populations concernées sont l'objet : ces hommes et femmes pourtant concernés au premier chef par les mutations suscitées par cette évolution comme le démontre la deuxième partie du livre.

D'un abord facile grâce à son côté didactique, il s'agit donc d'un texte important et utile dans la mesure où il tente de systématiser les rapports de forces complexes qui existent dans la gestion forestière au Cameroun à travers le prisme méthodologique d'une approche

---

<sup>1</sup> *Le Retournement de l'Etat Forestier. L'endroit et l'envers des processus de gestion forestière au Cameroun*, 2004, Sous la dir. de Patrice BIGOMBE LOGO, préface du professeur Maurice KAMTO, Presses de L'UCAC, 350 p.

pluridisciplinaire heureuse. En même temps, il constitue un plaidoyer contre un Etat de plus en plus « mou » : un Etat qui gagnerait à reconsidérer la question sous le prisme d'une « décentralisation démocratique. » Une question citoyenne de plus à intégrer et à débattre par les pouvoirs publics.

## L'Afrique revue par la géographie critique ! <sup>1</sup>

Par **Joseph OWONA NTSAMA**, historien, FPAE

« *L'information géographique* » est une revue créée en 1936. Son objectif, d'après Denis Retaillé, est de « [...] rendre accessibles les connaissances produites pour la préparation de leçons, mais toucher aussi les étudiants en formation qui deviendront des enseignants et, par-dessus tout, assurer la diffusion de la recherche. » Si l'on peut arguer que cet objectif pédagogique est resté fondamentalement le même, on observera que la focale du géographe africaniste français connaît aujourd'hui un « *décentrement méthodologique*. » Celui-ci va se justifier par une rupture épistémologique entre la vue du local anthropologique de la géographie culturelle et développementaliste de l'époque coloniale, et la nécessité de saisir l'objet épistémique « Afrique » dans une dimension plus fluide à l'ère de la « globalisation. » L'urgence est donc celle de replacer l'objet d'études dans son *contexte* afin d'en dégager les éléments opératoires utiles pour une recherche géographique africaniste utile.

### Mises au point

Les textes présentés dans l'ouvrage représentent près de 50 ans d'études géographiques africanistes. Et ce sur des genres aussi divers que complémentaires (recherche fondamentale, comptes rendus de thèses majeures, épistémologie géographique, etc.) pour l'avènement heureux d'une géographie africaniste critique : ici on s'écarte de la perception première holistiquement condescendante qui évacuait au premier abord dans sa démarche méthodologique, toute possibilité critique de « *signification locale*. » au sujet du vaste sujet d'investigations que constituât l'Afrique, au sens large. Pour ce faire, quatre rubriques notamment « *Perspectives* » [pp.11-52] ; « *Espaces* » [pp.53-102] ; « *Développement* » [pp.103-142] ; et « *Régions* » [pp.143-195], vont permettre d'opérationnaliser ce décentrement méthodologique qui va conférer plus d'allant à l'objet « Afrique ». D'un abord facile, l'ouvrage est doté de nombreuses références utiles et de cartes qui permettront aux étudiants et chercheurs de mettre à jour leurs connaissances. Au passage, on lira un excellent texte de Sylvie Brunel sur les contradictions du « modèle camerounais » [pp.134-142], tout en ruptures et discontinuités... Tout comme le texte de Suzanne Daveau qui porte sur un compte-rendu extrêmement serré de 6 thèses de géographie soutenues de 1963 à 1968 sur l'Afrique tropicale en son versant atlantique, nous en apprend sur les poncifs ayant permis de consolider la vieille réalité uniformisante du « faciès soudanais » [pp.17-24]. Mais l'un des meilleurs exemples du déplacement de cette focale du géographe critique se retrouve dans le texte de Denis Retaillé [pp.25-44] qui ré-interroge cette Afrique décrite par un prisme déformant, condescendant et réducteur, telle qu'elle a été perçue par Michel Leiris<sup>2</sup>. On regrettera certainement l'absence de médiatisation de cet ouvrage dans les milieux académiques et universitaires camerounais, et autant dans ceux de la recherche. Pour une somme qui mérite d'être lue et davantage vulgarisée.

---

<sup>1</sup> *L'information géographique*. Hors série « Afrique » no.1-Septembre 2003, Paris/VUEF, 200 p.

<sup>2</sup> M. Leiris, 1934, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard.

## AIDE AGRICOLE ET CORRUPTION : POUR UNE APPROCHE CRITIQUE DE L'AIDE AU CAMEROUN

Par **Joseph OWONA NTSAMA**, Historien, FPAE

Il existe plusieurs formes d'aides (subventions multiples, exonérations des taxes douanières, etc.) dont l'objectif est d'augmenter les capacités d'autonomisation et les performances d'un secteur de développement spécifique. L'aide alimentaire se perçoit comme tout ce qui, en valeur ajoutée, est susceptible d'améliorer quantitativement et qualitativement l'ensemble des *inputs* qui rentrent dans l'amélioration de l'aliment. Une alimentation *saine et équilibrée* étant de ce fait l'objectif à atteindre à terme. L'aide agricole, elle, vise davantage l'amélioration des conditions de *production* et de *travail* de celui/celle dont l'activité essentielle consiste à travailler la terre dans des écosystèmes divers. L'aide au secteur agricole renvoie ainsi à une perspective de l'aide davantage holistique et indifférenciée : l'amélioration de l'alimentation passant par conséquent par un meilleur conditionnement agricole en terme de renforcement d'items précis. Ces deux formules participent des stratégies différentielles relatives à la réduction/lutte contre la pauvreté dans les pays en voie de développement (PVD). Des bailleurs de fonds internationaux (PAM, FAO, Banque Mondiale, etc.), une kyrielle d'Ong et le fruit de la coopération bilatérale notamment avec le Canada et le Japon constituent la « superstructure » de ce système au Cameroun.

### La corruption : un facteur de dégradation de l'aide agricole

Le secteur agricole camerounais connaît une évolution sinon mitigée voire carrément négative lorsqu'on fait la balance entre les moyens multiformes et multisectoriels mis à la disposition des nécessiteux par les bailleurs de fond, et les performances obtenues sur le terrain. Ce constat se vérifie par exemple lorsqu'on observe le processus de l'intermédiation financière et l'ensemble informel de relais coercitifs y afférents. Cette situation a été l'objet d'une enquête de terrain portant sur *Les enjeux de l'aide au secteur agricole en Afrique au Sud du Sahara: quelle appréciation les Camerounais ont-ils de l'aide au secteur agricole?*<sup>i</sup> Cette situation crée des dissensions entre les donateurs et les réels bénéficiaires. Les réactions du type : "*sur [une dotation financière donnée comme aide], 30% vont aux coopérants, 20% dans le projet et 50% hors-projet.... Cette aide manipulée fausse tout le problème de l'équilibre normal qu'il pourrait avoir ici. [...] Il faudrait organiser des rapports tout à fait différents, organiser l'aide autrement*" nous amène à réinterroger la problématique des subventions agricoles. De cette réaction d'un agriculteur désabusé il ressort clairement que seuls 20% du budget total seront en réalité répartis entre les différentes structures et individus en charge de l'exécution et du suivi du projet. Les dépenses parasites comme celles relatives au « *suivi intensif avec présence de l'étranger* » (sic!) sont considérées comme des mécanismes structurels de détournement de l'aide. Réaction d'un autre agriculteur : "*Si vraiment tu veux aider les gens, c'est 15 millions d'accompagnement pour un million réel d'aide. En plus il faudrait venir tellement de fois pour suivre les bénéficiaires; c'est fou le fric à dépenser !*". A l'observation, "*la frustration du monde rural*"<sup>ii</sup> est relative aux obstacles liés à l'efficacité de l'aide, à l'incapacité du paysan à maîtriser tous les rouages d'un processus maffieux dont les véritables bénéficiaires sont ces fameux intermédiaires parasites se situant à l'intersection entre les donateurs et les populations-cibles.

## **Comment sortir de la corruption dans l'aide agricole**

Face à cette situation essentiellement dévalorisante pour le monde rural, il convient de repenser les canaux de développement en reformulant de manière précise le système de l'octroi de l'aide. De préciser sur une base légale et institutionnelle les différents rôles de ceux qui y sont impliqués. De préciser le rôle de l'Etat et celui de la société civile et surtout, de prévoir un corpus de lois permettant de punir les gestionnaires et autres intermédiaires institutionnels indécents. Une solution pertinente consisterait à tabler sur *le mode d'allocation* de l'aide par rapport à la qualité de l'initiative déjà engagée sur le terrain: "*Participation à des entreprises déjà mises en routes, qui marchent et donc le propriétaire a fait ses preuves: par exemple acheter des actions, "prendre le risque avec eux"; "tu commences doucement et tu vois comment ça marche. Le gars qui prend des actions dans quelque chose veillera à ce que ça marche, sinon il va y perdre des sous".* Comme l'exprimeront les paysans et les agriculteurs interrogés dans le cadre de cette enquête.

## **Les implications d'une aide agricole sans corruption**

Il faudrait prendre davantage en compte les mentalités des groupes sociaux, ce qui permettrait à terme de cibler de manière efficace les bénéficiaires de l'aide et d'éviter les déperditions. Certes, ces dernières années, l'évolution des Accords de coopération de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) entre les pays du Nord et les ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), a plutôt contribué à une fragilisation excessive des exportations agricoles de ces derniers. Mais l'espoir viendrait certainement de l'activisme du Brésil du président Lula dont la récente visite à son homologue camerounais, participe de cette stratégie de regroupement et de consolidation des pays du Sud émergents (G20). En assainissant le secteur agricole et éventuellement alimentaire par le biais de contrôles rationalisés, on peut nourrir l'espoir d'aboutir à une économie compétitive, c'est-à-dire attractive et susceptible d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs.

---

<sup>i</sup> *Les enjeux de l'aide au secteur agricole en Afrique au Sud du Sahara: quelle appréciation les Camerounais ont-ils de l'aide au secteur agricole?* Mai 1998, Inter-Réseaux/Ocisca, Document de travail. Enquêtes et synthèses réalisées par A. BOPDA, KOM, MANGA BELA, J.OWONA NTSAMA et D.TAKOUO avec la collaboration de B.NJONGA, 24 pages. Les citations des agriculteurs sont extraites dudit rapport.

<sup>ii</sup> Voir D.PESCHE, "La frustration du monde rural" in *Grain de Sel. Inter-Réseaux développement rural*, no.11, Oct.1998, p.14.